Nétoyens !

JE NE VEUX PAS CROIRE
JE VEUX SAVOIR

#2 - MAI 2009 - WWW.NETOYENS.INFO

SOMMAIRE

Bayrou, le plouc de l'arène ?
Par Geneviève Confort Sabathé

Le fascisme qui vient et l'insurrection qui se retient.
Par Eric Jousse

Sarkozy, tu ne nous vois pas.
Par Geneviève Confort Sabathé

Le capitalisme est-il soluble dans la crise ?
Par Gdalia Roulin

L'« agionamenteur » des accrédités !
Par Geneviève Confort Sabathé

Les fichiers de l'Éducation Nationale.
Par Stéphanie Pouget

Ce qui se cache encore derrière Base Élèves.
Par Claude Didier

La relance vue par l'OCDE.
Document

Mariza, *les fleurs d'Hellenie.*
Par Eric Jousse

Papier Gitan
Par Gdalia Roulin

Naissance de la maladie moderne.
1er Chap.
Par Jean-Claude Roulin

Le droit contre la loi.
Par Jean-Jacques Gandini

Émile Pouget par Xose Ulla Quiben.
Par Jean-Claude Roulin

EDITO

« Bayrou, le plouc de l'arène ? »

Par Genvième Confort Sabathé

«L'époux de la reine, poux de la reine ! » Dans son opéra bouffe, la « Belle Hélène », Offenbach s'était délecté en parodiant le Second Empire. Napoléon III y était campé sous les traits du vieux roi Ménélas, cocu et un peu plouc. Le monarque insuffisant y avait gagné la sympathie des rieurs.

Je me propose de montrer que les mêmes causes produisant les mêmes effets, notre très surestimé troisième homme, le roi du poncif et de la patenôtre, l'ultra-européiste de droite, François Bayrou, est devenu, par la magie des médias, le gentil plouc du Béarn.

Suite page 2

POLITIQUEMENT INCORRECT

Le fascisme qui vient et l'insurrection qui se retient

Par Eric Jousse

Ça faisait bien longtemps que la France n'avait pas eu de prisonnier politique. On vient de le libérer des geôles de la Santé après 6 mois d'un enfermement sans fondement qui aura défrayé toutes les chroniques. La veille de sa sortie en "catimini" - comme l'on repris en choeur tous les medias - le journal Le Monde publiait fort à propos une interview exclusive de Julien Coupat depuis reprise et commentée un peu partout.

Suite page 3

EDITO

« Bayrou, le plouc de l'arène ? »

Suite de la page 1

Dans l'arène politique, le présumé gogo a souvent pratiqué l'embardée, le virage à 90°, voire le tête-à-queue, dans le seul but d'avancer vers le pouvoir.

Je rends justice à mes camarades de la gauche radicale (NPA et FdeG) dont je ne partage pas le goût pour les agapes électorales mais dont je reconnais la constance en matière de dénonciation des différents traités de l'Europe capitaliste, autoritaire, conservatrice et machiste.

A contrario, l'engagement viscéral de l'éminence du Modem pour les Traités européens et pour les écoles privées n'a jamais varié.

François Bayrou, qu'on se le dise, adore l'Europe. L'Europe sociale bien sûr ! Surtout depuis qu'il a compris que pour prendre des électeurs au PS, il fallait afficher une certaine « mollitude » dans sa passion pour les différents traités : Maastricht le verni, TCE le honni et Lisbonne le déni…

Rappelons pour mémoire que François Bayrou fut un député européen quasi absent de l'hémicycle strasbourgeois, les Guignols de l'Info se sont régalés, pendant des mois, à lister les bonnes raisons qu'il avançait pour ne pas y aller.

François Bayrou, qu'on se le dise, adore la Laïcité. Surtout depuis un certain 16 janvier 1994 ! Ce jour-là, plus d'un million de Français excédés descendent dans la rue pour le faire reculer sur l'ignominieux « aménagement » de la loi Falloux.

François Bayrou, alors ministre de l'Education nationale, venait de faire adopter, en catimini, pendant les vacances de Noël, un amendement autorisant les collectivités locales à subventionner les établissements privés sous contrat.

Sous la pression de la rue, Bayrou, le calotin, ne bougea point mais le Conseil constitutionnel clôtura le débat en déclarant non conforme à la constitution la disposition essentielle du texte : le principe d'égalité s'opposant à ce que, dans certaines communes, certains établissements privés puissent être dans une situation plus favorable que les écoles publiques ou d'autres écoles privées.

François Bayrou adore les gueux. Dommage qu'en 2007, Edouard Fillias, président d'Alternative libérale, ait cru bon de le soutenir eu égard à sa grande ouverture d'esprit façon Gorbatchev ! Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Edouard. Quand on sait ce que recouvre cette think tank ultra libérale, nous pouvons raisonnablement nous inquiéter de ce flirt entre gens du milieu, milieu de l'échiquier politique s'entend.

Sur son site, voici ce qu'Alternative libérale propose pour réduire la dette sociale : « La retraite par répartition est profondément inégalitaire en exigeant la même durée de cotisation à des salariés à l'espérance de vie fort différente, en n'offrant aucun capital aux héritiers et ne permettant aucune modulation au cours de l'existence. Alors qu'un jeune actif souhaiterait consacrer naturellement l'équivalent de cette contribution forcée au remboursement d'un crédit immobilier pour un premier achat, il est contraint de cotiser lourdement au système pour payer les retraites en cours de ses aînés. »

François Bayrou adore la Présidentielle. Il accumule bourde et lapsus sur le thème : l'Europe c'est super mais vivement qu'on passe aux choses sérieuses : les élections nationales. Son dernier lapsus en plein meeting européiste a provoqué un tonnerre d'applaudissements. Ces partisans ont déjà un coup d'avance. Aux échecs, on appelle ça la prise en passant. Les Européennes, Bayrou s'en fout. Il veut être président de la France.

"C'est un illuminé, il pense que le doigt de Dieu l'a touché lorsqu'il est né pour qu'il devienne un jour président de la République". De qui ces propos incendiaires ? De Simone Veil, sa vieille copine qui le connaît mieux que personne.

Non, décidément, Bayrou n'est pas un plouc dans l'arène politique, il poursuit son chemin égotiste, égocentrique et égoïste.

Le plus inquiétant est qu'il fait le spectacle depuis que les partis de gauche ont décidé de se bouffer entre eux. Son dernier opus contre Sarkozy intitulé « Abus de pouvoir » achève de le présenter comme le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Veuve et orphelin de la gauche perdue.

Bayrou, le plouc de l'arène ? Non, plutôt un pur produit du marketing : l'intérieur ne vaut pas l'emballage et encore moins l'emballement. ■

POLITIQUEMENT INCORRECT

Le fascisme qui vient et l'insurrection qui se retient

Suite de la page 1

Cet article, vous le verrez[1], élève son auteur au niveau des meilleurs analystes de la situation politique contemporaine. Une analyse féroce qui, par son brio et la notoriété dont il bénéficie désormais, signe avec quelques autres la fin d'un hiver de trop d'années ternes et bien mal éclairées par une ribambelle de chroniqueurs, de philosophes et de politiques sur-médiatisés, de gauche comme de droite, tous épris ou en proie aux addictions néolibérales ou néo-conservatrices et, pour certains, suppôts de la dérive proto-fasciste en marche.

Le fascisme qui vient

Osons le dire, cette interview ne dénoterait pas dans les colonnes de Netoyens. Elle évoque en effet et avec talent un ensemble de thèmes qu'on ne traite que trop peu par ailleurs. Évoquons notamment l'urgence de l'élaboration d'un nouveau paradigme tant l'actuel décline sous nos yeux de manière forcenée et délétère; les émeutes de décembre 2008 en Grèce mais sans pour autant laver notre honte d'avoir autant festoyé quand on nous appelait si fort au soutien; l'aspect si crucial de la souveraineté quand il s'agit de nommer, de désigner, de définir et, partant, d'établir les agendas politiques.

Sur ce dernier sujet, l'auteur ne prend pas quant à lui le risque de confondre souveraineté et nationalisme contrairement à un José Bové qu'on découvre en proie aux troubles de la mémoire, la tête dans le guidon des vieilles urgences électorales. Comme nous il est de longue date le défenseur de cette souveraineté alimentaire qui fait tant défaut à nombre de nationaux des pays d'Afrique et de bien d'autres peuples encore. On croyait pourtant avoir bien compris, depuis Hannah Arendt, que le péril ne vient pas tant des nations que des États qui les contrôlent de surcroît quand ils se constituent en un État dans l'État (ex. le nucléaire en France) ou en un État policier, comme ce fut le cas dans toute l'europe de la fin des années 30.

Cette souveraineté ou plutôt sa mise sous tutelle par une oligarchie malfaisante, c'est bien ce qui semble avoir motivé le combat " MAM vs Sarko " sur lequel nous a éclairé le journal en ligne Rue89.com récemment[2]. La ministre de l'intérieur en titre a mené la bataille pour une police à la mode chiraquienne en concurrence avec celle mise en place par son rival depuis victorieux. Elle aussi a perdu. Tant et si bien que l'on peut déjà prédire à la ministre une fin de carrière politique proche. Julien Coupat en aura fait les frais. Il a bien été libéré mais tant qu'un non-lieu n'aura pas été prononcé par la justice, il y a fort à parier qu'il sera maintenu sous un contrôle judiciaire étroit.

Monsieur Sarkozy en profite donc pour reprendre en main l'Intérieur depuis l'Élysée au bénéfice d'une allocution aux tonalités sécuritaires classiques qui ne trompera personne à la veille d'une élection. Sans frein désormais, il se relance dans une bien curieuse guerre de police qui risque de sourdre encore pour se livrer sans vergogne sur le nouveau champ de bataille qu'est l'action de police préventive. Elle commence par faire ficher tous les citoyens y compris les plus jeunes, dès qu'ils sont scolarisés et même, peut-être bien, avant[3]. Elle s'accomplit dans l'arrestation manu militari d'innocents ou, quoiqu'il arrive, de présumés innocents.

Cette nouvelle doctrine policière emprunte à la logique de la guerre préventive initiée par les États-Unis sous la gouverne du déjà presque oublié DobeulYou et de sa clique néocons. On en voit les effets désastreux en Irak et en Afghanistan où s'englueront Obama et l'obamania. Ce n'est pas non plus sans nous faire penser à une sorte de Minority Report, à la française cette fois. Ici, différents clans constitués d'une poignée de gens illuminés et convaincus d'être en charge de notre petit monde, bien à l'abris au sein des arcanes d'un pouvoir

1 - Nous la reproduisons in extenso dans un tiré à part du numéro 2 de l'édition imprimable de Netoyens.

2 - "Coupat, l'ultragauche et la politisation du renseignement" Par Antonin Grégoire, universitaire | 11/05/2009 | Rue89.com

3 - Récemment, en effet, j'ai vu dans une maternité un photographe venir dans les chambres offrir ses services. Équipé d'une blouse blanche et d'un badge de "professionnel" qui ne disait rien sur son employeur, il a commencé par remplir tout un formulaire prenant nom, prénom, taille, poids, adresse, numéro de téléphone et on ne sait quelles autres informations que l'on peut déduire dès lors que l'on est en contact avec les familles et que l'on est en mesure de faire prendre toutes les poses pour des photographies sous toutes les coutures. De quoi alimenter une belle parano.

désormais concentré et bientôt retranché au sommet de l'État, seraient en train de se livrer à une compétition affolée. En proie au délire scientiste, les nouvelles technologies - les bio, les nanotechnologies et celles de l'information - deviennent pour eux le seul espoir de se maintenir puissants quand tout commence à leur échapper. C'est bien plus là qu'à Tarnac ou ailleurs que le terrorisme se fomente pour se faire réellement dangereux pour tout un chacun.

Dans son édition du 23 avril, l'hebdomadaire Politis nous livrait une interview importante de Michella Marzano, chercheuse au CNRS à propos de son dernier ouvrage "Le Fascisme, un encombrant retour"[4], une analyse de la gouvernance italienne et française actuelle comparée à celle de l'Italie de Mussolini. Outre le mensonge en toute occasion qui les caractérise au point d'enlever toute valeur à la parole politique, nous retiendrons les caractéristiques communes entre le fascisme du passé et celui qui est en marche pour travailler à la confusion de l'espace public et du domaine privé. D'un coté les hommes publics se répandent dans la fange de la presse people emmenant avec eux leur famille et leur vie privée avec pour objectif de créer une diversion tandis que, par ailleurs, l'idéologie néolibérale continue depuis 30 ans ses basses oeuvres de privatisation des biens et des services publics. Une fois la confusion établie, le contrôle est plus aisé et la démocratie bafouée par un régime devenu autoritaire.

Un ou deux exemples tout de même démontrant la dérive. Sur le répondeur de La-bas si j'y suis, émission de France Inter produite et présentée par Daniel Mermet, un type racontait qu'il ne s'était pas passé 5 minutes avant que les flics ne débarquent chez lui pour lui faire enlever une banderole de son balcon, une banderole sur laquelle on pouvait lire : "Sarkozy : casse toi pauvre con !". Rien que de très banal de nos jours donc plutôt anodin. Sans justification aucune, d'autorité pure et simple, on lui a imposé de l'enlever et sous des menaces bêtes et méchantes, il a du obtempérer. Par ailleurs, on sait ce qui est arrivé à ce prof de philo qui aurait dit trop haut ce que l'on pense tous : "Sarkozy, je te vois". Car en effet, nous ne le voyons que trop, en tout temps et en tout lieu, même quand il n'apparaît pas et surtout, nous voyons où il veut en venir, nous le voyons venir.

Les glissements sont anciens, bien antérieurs à 2007, alors que le même était ministre de l'intérieur. Désormais nous sommes entrés dans la zone de montée en tension. Même dans l'amnésie, la situation ne peut que se durcir : chronique en cours d'une tragédie annoncée. La seule réponse au fond est : il nous faut plus de démocratie, plus de liens, plus d'échanges, pour éclairer le vampire, pour éviter les pièges. Nous avons déjà écrit là-dessus. De ce point de vue, le projet Netoyens est un projet de son temps.

Dans ce paysage politique amorphe où les pouvoirs, débordés, découvrent l'oxydation de leurs rouages au point d'en oublier de faire campagne électorale, ils deviennent dangereux. C'est pour cela aussi, parce qu'elle en décrit bien la logique, l'analyse de Coupat dénote mais, pour autant, elle ne détone pas. C'est pour cette raison, qu'en réalité, il n'y a rien en cette interview publiée dans Le Monde qui ne soit véritablement dangereux, en retour, pour les pouvoirs en place à telle enseigne que c'est le fascisme qui vient… plutôt que l'insurrection.

L'insurrection qui se retient

À la question "Êtes-vous l'auteur du livre L'insurrection qui vient ?", Coupat finalement répond : "Malheureusement, je ne suis pas l'auteur de L'insurrection qui vient et toute cette affaire devrait plutôt achever de nous convaincre du caractère essentiellement policier de la fonction auteur". Il n'empêche qu'en lisant cette interview on ne peut que se dire qu'il fait sans doute partie de ce Comité Invisible qui est l'auteur officiel du livre, un comité qu'il faut désormais imaginer bien plus large qu'on ne le pense, un comité qui pour le moment ne peut que constater la montée d'un néo-fascisme et une retenue certaine non pas dans le désir mais dans l'accomplissement de la révolte.

Comment faire autrement, en effet, au milieu de cette misère et de cette peur entretenue comme jadis aux romains à qui on se satisfaisait de n'avoir à leur donner que du pain et des jeux ? Cette fois on sature les psychés non plus seulement de Valium, d'Atarax ou de Lexomyl. On assène des formules lénifiantes telles que "C'est que du bonheur" à longueur de journée sur toutes les ondes. On sert la zapomania avec 500 chaînes de télévision et au moins autant de radio. On charge la seringue des programmes d'une bonne dose d'Eurovision de la chanson annuelle, de finales de foot à n'en plus finir, de Grands Prix de formule 1 qui étourdiraient plus d'un derviche tourneur, de tournois de tennis et de courses cyclistes dont les acteurs sont tous pris le nez dans la poudre après la ligne d'arrivée, de plus en plus avant… sans parler de toutes ces séries, toutes pareilles, toutes produites en série.

La France - et sans doute aussi, dans une moindre mesure, l'Europe - se prépare donc à une abstention massive le 7 juin tandis qu'elle a commencé à apprendre l'abstinence. Abstinence, sans doute pour faire des économies et se préparer au choc économique et social qui vient, climatique et écologique aussi. Le million de chômeurs en plus à la fin de l'année 2009 est maintenant bien probable. Le déclin du système s'emballe et promet d'emporter les régimes pseudo démocratiques, la civilisation occidentale et le capitalisme qui domine le monde, avec, dans la même eau usée. En conséquence, deux choses s'imposent.

La première, c'est cette analyse sans concession, brillante et érudite qui devrait avec d'autres faire référence. Elle ne brûle pas les étapes mais s'avance suffisamment pour se constituer en une alerte fondée et consistante. Sauf à aller à Tarnac, comme notre collègue épicier nous y invite dans son interview, en revanche point de propositions (encore ?) pour demain. Elle pêche donc par défaut de projection dans l'avenir. Le potentiel cependant est là et bien là et pour un peu il rendrait obsolète la totalité des professions de foi en lice pour les toutes prochaines élections européennes. Mais quelque chose manque. Et maintenant, on fait comment ?

La deuxième est qu'il va nous falloir du courage, beaucoup de courage. Là-dessus nous sommes nombreux à être d'accord. Du courage nous en trouverons, qui peut en douter ? Du courage d'abord pour ne pas laisser aller plus longtemps la dérive fasciste. Du courage aussi pour libérer nos forces créatives, modestes et géniales, et les mettre au service de la restauration du commun. Pour cela, la démocratie est la seule voie. La démocratie non pas restaurée cette fois mais réinventée. C'est la seule stratégie permettant l'élaboration d'un nouveau paradigme et le contrôle des agendas politiques retirés des mains des tyrans. ■

4 - "LE FASCISME, Un encombrant retour" - Marzano Michela - Éditions Larousse
Le fascisme nous menace-t-il encore ? Peut-on encore limiter l'emploi de ce terme à un mouvement politique caractérisé par une souveraineté illimitée du dirigeant, une passion pour la guerre et une société fondée sur l'exclusion violente ? Cet essai analyse, d'un point de vue philosophique, un certain nombre de traits de notre société contemporaine (du culte de la personnalité des leaders aux politiques sécuritaires, en passant par les discours xénophobes ou la question de la « privatisation de l'espace public » et la « publicisation de l'espace privé ») qui soulèvent bien des interrogations sur l'évolution de nos démocraties médiatiques.

Vive le R.S.A !

Par Lionel de Cahors

« Je m'appelle Marc, je suis cariste, ce travail j'ai mis du temps à le trouver, j'y tiens. Je suis au SMIC[1] et on est quatre sur mon salaire, moi, ma femme et nos deux enfants, Alors c'est pas facile. Le RSA justement c'est quand on travaille et qu'on s'en sort pas. Ça va bien nous aider, c'est sûr ! "

Le RSA ça sert à ça !

Cette effroyable publicité (2 millions d'euros !) qui tourne en boucle à la radio et la télévision, n'est-elle pas révélatrice du formidable " progrès " social accompli par les néolibéraux qui dirigent l'économie européenne et mondiale depuis plus de vingt ans. Enfin ! Ils y sont arrivés : déjà plus de 8 millions de travailleurs pauvres, rien qu'en France !

Prions ! Pour les malheureux disparus du vol Air France 447, demandait " frère " Dominique Bussereau secrétaire d'État aux transports. Mais prions encore davantage pour que le Medef et les patrons continuent de diminuer encore plus tous les salaires, afin qu'un maximum de personnes puissent enfin bénéficier de ce RSA.

C'est cela l'Europe sociale que l'on nous construit !

Et tout ça ! Grâce à Martin, le plus gentil des siphonnés d'Emmaüs !!!

1 - Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) = 8,71€ brut soit 6,84 € net. Savez-vous qu'il existe tout de même un salaire harmonisé dans l'Union Européenne ? C'est celui des 736 eurodeputés qui, le 23 juin 2005 (moins d'un mois après le NON Français et Hollandais), s'octroyaient un salaire commun de 7.665,31 euros par mois, avec en plus, entre 18 et 22.000 euros de frais… par mois ! Ils seront 751 eurodéputés en juin 2009.

ÇA CHAUFFE

Sarkozy, tu ne nous vois pas.

Par Geneviève Confort-Sabathé

Le G8 syndical (soit toutes les organisations syndicales françaises) vient encore de se singulariser en organisant une journée d'action sans manifestations ni grèves.
Un trublion de mes amis, outré par le sort réservé à un professeur de Marseille, interpellé par la police zélée de Sarkoland, propose, à tout un chacun, de manifester son mécontentement dans sa propre cave en brandissant un panonceau éclairant : « Sarkozy, tu ne nous vois pas ! »
L'idée me paraît excellente, elle renforcera le sentiment de notre président qu'une grève, pourvue qu'elle soit organisée par la CGT et ses complices, ne se voit effectivement pas.

Les esprits chagrins, par exemple les salariés virés de Caterpillar et d'ailleurs, pourraient voir, dans l'organisation de ce non-événement syndical, au mieux, un renoncement au rapport de forces politico-social et, au pire, une forme de collusion entre les états-majors syndicaux et les dirigeants tout court. La fluidification du mouvement social par les subsides de l'UIMM confine à la lubrification. Pas étonnant que les élites patinent.

Le front syndical se fissure ? Heureusement, il nous reste le front politique. Les z'observateurs de la vie publique, feignant de s'interroger sur le désintérêt suscité par les élections européennes, y apportent une explication préfabriquée : les Européens sont très européistes mais ils ne comprennent rien au fonctionnement réel des élections européennes.

Autrement dit, les peuples sont incultes c'est pour cela qu'ils votent avec leurs pieds.
On pourrait répondre à ces brillants observateurs de la vie publique que les Français, notamment, ont peut-être été légèrement offusqués que leur vote « NON » au TCE soit passé par pertes et profits. Ces bougons n'apprécient peut-être pas que 80% des décisions prises au Parlement européen fassent l'objet de négociations secrètes entre le PPE et le PSE (autrement dit entre les libéraux de gauche appelés aussi socialistes et les libéraux de droite), que 40% de ces mêmes décisions voient une entente entre les communistes et le… PPE. Et puis, les électeurs français ont peut-être envie de voter pour ce qui les intéresse : les services publics, la sécurité sociale, l'emploi, la démocratie.

Or, les élections européennes ressemblent de plus en plus à une journée d'action, organisée par les syndicats français. Les sujets sociaux sont poussés sous le tapis rouge déroulé devant Barroso (le pesant président de la Commission européenne). Personne ne les voit.

Evidemment, la probabilité d'un taux mastodonte d'abstentionnistes conscientisés agace les z'observateurs médiatiques qui y voient l'amorce du début d'un incendie révolutionnaire. Après tout, une fois descendu à la cave pour agiter son drapeau, on pourrait y rester pour des réunions ultra-secrètes.

Le même trublion de mes amis m'enjoint de signaler à mes lecteurs que les dirigeants syndicaux feraient bien de réactiver la machine revendicative avant, justement, que les caves ne se rebiffent ! ■

RIEN NE VA PLUS

Le capitalisme est-il soluble dans la crise ?

Par Gdalia Roulin

Et si on pouvait regarder sombrer le capitalisme, les doigts de pied en éventail, en spectateur, comme devant son écran télé, où tout se déroule sans que nous n'intervenions le moins du monde, étant situé d'ailleurs hors de notre atteinte, que les évènements soient légers ou extrêmement graves, qu'ils soient fictifs ou réels ?
Comme si ce monstre carnivore, tel l'hydre de Lerne, n'était pas doté de multiples têtes, capables de repousser au fur et à mesure que le héros les coupe !

L'heure, celle de la crise, serait bien choisie d'établir nos bilans, et de décider ensemble de la manière dont nous voulons ou pas dorénavant continuer à faire société.

Certes le système capitaliste nous écrase et il menace mortellement ce qui permet la vie sur la planète, certes la malhonnêteté foncière de ce système est dévoilée au grand jour pour qui veut bien ouvrir les yeux, mais va-t-il pour autant s'effondrer, comme s'il suffisait qu'un organisme soit criminellement injuste et nuisible pour disparaître ?
Je ne le crois pas.

Notre organisation sociale n'est pas fondée sur un réel souci de justice, elle ne respecte pas l'égalité des droits ni la liberté pourtant proclamée par la devise républicaine. Elle n'est pas fondée sur une réelle recherche de l'utilité vivrière pour tous, sur la volonté de promouvoir concrètement l'épanouissement de chacun. Le sens de la fraternité s'apparente à celui de Jacob ou de Caïn, tandis que la solidarité devient insidieusement un délit légalement institué !

Tout tourne autour du mythe du veau d'or, et nos "élites" n'ont de cesse de tout mercantiliser, tout convertir en "profits" actionnariaux démultipliés, tandis que les "ressources humaines" sont comptabilisées dans la colonne "charges patronales", et considérées comme des objets utilitaires jetables au milieu de tant d'autres poubelles. La nature elle-même n'est pas considérée comme notre source de vie, mais elle est pillée et polluée sans vergogne, comme un domaine exploitable dans le seul but d'entasser des montagnes (virtuelles) de bénéfices monétaires.
L'argent est roi, et la croissance est reine.
La poursuite dogmatique de "la Croissance" prônée à l'unanimité par les affairistes (croissance vertigineuse des profits monétaires des ultra-riches sur le dos des laissés pour compte) ne se contente même plus de reproduire des inégalités criantes, l'oppression éhontée du "bas peuple" par quelques privilégiés de la fortune. Maintenant nous pouvons voir enfin, clair comme le jour, que la poursuite de cette croissance aggrave ces inégalités de façon exponentielle avec un cynisme (pardon

Antisthène, Diogène, Cratès, Hipparchia…) et une hypocrisie absolus, et ruine nos vies et la planète, au mépris total du droit des générations futures à pouvoir trouver en arrivant un milieu sain où vivre sa vie.

Que raconte notre mythe fondateur ?

Au début serait le capital, qui, par la grâce de ses investissements généreux, nous permet de trouver le travail que nous sommes supposés chercher à toute fin toute force, démunis que nous sommes, et nous pourvoit donc des moyens (de production) de "gagner" nos vies.
Mettez-vous à la place des patrons : ils ont misé leurs bas de laine, c'est une prise de risque. Vont-ils perdre au jeu ? À moins qu'ils ne gagnent plus !… Tiens donc, ne sont-ce pas toujours les gros qui mangent les petits ? Ils sont donc grassement rémunérés, car l'argent appelle l'argent.
C'est paraît-il justice.
Et tout l'échafaudage bâti là-dessus doit bien comporter quelques erreurs, puisque nous en sommes arrivés au point où certains êtres humains perçoivent en une journée l'équivalent de la valeur reconnue de centaines d'années de travail pour d'autres !
Les ci-devant patrons ont en outre le pouvoir de décider, puisqu'ils sont les heureux propriétaires des entreprises, et nous devrions nous sentir solidaires de leur fortune personnelle, puisque s'ils font faillite, ou partent avec la caisse, nous perdons notre "emploi" et les subsides qui nous permettent de vivoter.
Parfois même, le travailleur est devenu mini-actionnaire de sa propre boîte, histoire de se sentir impliqué dans la course aux bénéfices, qui seront néanmoins mini pour lui, mais quand on a trop besoin, pour sûr, on hésite à cracher dans la soupe !
Cette belle loi de la jungle au service des plus forts, de ceux qui pèsent financièrement, quelles que soient les origines de leur compte en banque, se voudrait une loi juste, une sorte de rétribution du mérite, quasiment une "loi naturelle" ! Quelle escroquerie !
C'est supposer bien naïvement qu'il est juste de naître riche, ou pauvre, et que chacun est rétribué "à sa juste valeur", et que les prix fixés le sont par rapport à une valeur réelle, "objective", des marchandises. Quelle illusion ! Dans la détermination d'un prix entre surtout la valeur d'échange, qui peut être fondée sur la tromperie pure et simple, et qui souvent, rapporte d'autant plus que le prix de revient est compressé au maximum et le prix de vente gonflé autant que possible. Et on nous bourre le mou à grands renforts de publicités forcément mensongères, puisqu'il ne s'agit en aucun cas d'information, mais de nous inciter à acheter d'une manière quasiment hypnotique. Et bien-sûr, le consommateur la paie, la facture publicité.
En outre, il est des bureaux d'études qui travaillent, et bien rémunérés eux aussi, à faire en sorte que les objets produits ne durent surtout pas trop longtemps, car il "faut faire marcher le commerce"…

Imbroglios de cercles vicieux qui nous enchaînent à un statut passif de consommateurs-quémandeurs d'emploi, fragilisés, culpabilisés et sous surveillance, ou de salariés cantonnés souvent à des tâches absurdes et rarement choisies, uniquement pour percevoir à la fin du mois les maigres ressources monétaires qui nous permettront de nous ravitailler et d'entretenir ce système prédateur qui nous conduit droit dans le mur, en ne nous demandant surtout pas notre avis.

Deux poids, deux mesures…

Si nous élargissons un peu notre champ de vision, nous voyons à quel point l'ordre économique qui s'impose à nous, et qui s'emploie à mettre le monde entier sous sa coupe, est nocif.
Si nous, simples humains, avons tendance à nous focaliser sur notre famille, nos amis, notre pays, le système capitaliste, lui, s'est complètement mondialisé depuis quelques dizaines d'années, et passe largement au-dessus des États.
Les hommes d'État, nos chers élus, sont en général devenus des pantins dans les mains des puissances d'argent, qui disposent de budgets démentiels, bien supérieurs à ceux des États…
Des marionnettes, ou des complices. À se subventionner tant et plus les uns les autres.
Quand un ménage est "surendetté", comme on dit, c'est la honte, la mise sous tutelle franche, ou enrobée d'un service d'assistance ou de conseil budgétaire que les malheureux ne sauraient esquiver, coincés qu'ils sont dans leurs crédits impayés ou autres dettes, tandis qu'il faut survivre et nourrir leur famille au jour le jour, en gardant un toit sur la tête, tant que possible. Ce sont rarement les organismes de crédits usuriers qui se voient rappelés fermement au sens de la mesure.
Quand la finance internationale joue quasiment au casino avec les sous qu'ils ont raclés dans nos tiroirs pour empiler leurs montagnes d'or, et quand les bulles éclatent en ne laissant que du vent, on ne va pas leur dire qu'ils ont mal géré leur budget ! Ce ne sont pas des ménagères au bout du rouleau, ces distingués "cols blancs" ! Là, la solidarité nationale joue à plein, toujours dans le même sens que d'habitude, et c'est avec la plus grande célérité que nos brillants gouvernements volent très concrètement au secours de leurs amis de classe, à coups de milliards, ponctionnés benoîtement sur le pot commun. En se gardant bien de nationaliser ce que l'argent du peuple aura renfloué. Pourtant, n'est-ce pas là le credo de nos dirigeants : défendre le droit de propriété ?
Devons-nous en conclure que lorsqu'une grosse banque est au bord de la faillite, les milliards déboursés par l'État ne sauraient jamais la racheter ? Parce que nous ne saurions jamais posséder collectivement ce que pourtant seul l'argent réuni de tous peut payer ?
Quand un quidam n'arrive plus à régler les traites de sa maison, on ne fait pas tant d'histoires pour le mettre sur le pavé, sans effacer son ardoise pour autant !
Et l'État ne trouvera pas non plus les quelques milliards pour renflouer le soi-disant trou de la sécu, bien qu'il s'agisse d'un organisme vital de solidarité nationale ! Hé quoi, les assureurs privés bavent à la porte !
Et tout cela n'empêchera nullement la pensée unique de continuer à prétendre que ces ripoux & compagnie ayant apporté le capital, ils ont donc droit à leurs dividendes. Cela ne les empêchera pas davantage de délocaliser à loisir pour trouver plus productifs que nous, et plus rentables, en jetant les travailleurs à la rue après avoir pressé le citron au maximum…

Puisque nous sommes dans un pays libre, essayez d'expliquer que vous ne voulez plus jouer à ce jeu là.

Essayez de dire que cette entreprise que le patron veut délocaliser doit, en bonne justice, appartenir aux travailleurs, à ceux qui ont réellement engraissé la boîte de leur sueur, et que si le patron veut partir, bon voyage ! Que les travailleurs n'ont qu'à s'approprier leur entreprise et la gérer à leur façon. Si les patrons ne peuvent pas se passer d'employés, puisqu'ils tirent leurs revenus de la valeur marchande produite par leurs salariés, les employés qui se passent de patron se sont débarrassés d'un parasite.
(Je ne parle pas ici des "petits patrons", des artisans à échelle humaine qui travaillent aussi dur que leurs employés, qui ne sont eux aussi que trop menacés de ruine par les requins, et qui seraient peut-être beaucoup plus sereins s'ils pouvaient vivre dans un contexte social et économique de solidarité, au lieu d'être affrontés à un marché à la concurrence féroce, soit-disant libre et non faussée, qui ne donne pas toujours une prime à la qualité, loin de là.)

On peut toujours essayer. C'est alors que notre gouvernement élu, grand subventionneur grâce à l'argent de nos impôts des faillitaires cossus, envoie les forces dites "de l'ordre" contre les travailleurs floués et indignés, qui osent occuper leur lieu de travail, manifester leur colère et retenir quelques heures un directeur ou un PDG ! En nous racontant, en prime, que ces travailleurs en colère sont des voyous, et en se faisant passer pour le chevalier blanc.
Des délinquants, ces travailleurs manipulés et trompés, en train de perdre, avec leur travail, tout ce qu'ils avaient cru pouvoir "gagner" dans leur vie, et qui plongent tout à coup dans la précarité avec leur famille, leurs enfants, parce qu'il serait licite que des actionnaires anonymes ponctionnent toujours plus de profits par tous les moyens !
Quel curieux sens de la justice !
Liberté, égalité, fraternité, qu'ils disaient !

Dans la foulée, puisqu'il s'agit, paraît-il, de « moraliser… le capitalisme » (sic), exigeons la levée de tous les secrets bancaires, et la suppression totale des paradis fiscaux, ce qui résoudrait d'un coup pas mal de problèmes d'argent sale. Si, pour une fois, les actes concordaient vraiment avec les paroles, en toute honnêteté ?
Mais je crains qu'en l'occurrence nous n'attendions bien longtemps et en vain !

Pourquoi ne pas exiger des choses aussi raisonnables que de cesser de plier sous la loi des profits exorbitants de quelques ultra-privilégiés, d'exiger de choisir nous-mêmes comment nous voulons vivre (en paix), et ce que nous voulons fabriquer ou non, d'exiger de produire des objets utiles, de qualité, beaux, fonctionnels et solides que nous aurons conçus ensemble, d'exiger que les pollutions soient radicalement interdites et les équilibres écologiques respectés ?
Il est vraiment temps de remettre beaucoup de choses à plat, et de nous questionner ensemble pour savoir ce que nous voulons faire, ensemble, de nos vies. Pour savoir dans quelle société nous voulons vivre, et selon quel contrat social. Selon quelle organisation économique et démocratique.
Et dire quel monde nous voulons laisser à nos enfants !

Et personne ne prendra à notre place les responsabilités qui nous incombent. ■

« L'État comprime et la Loi triche,
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche ;
Le droit du pauvre
est un mot creux
C'est assez languir en tutelle,
L'Égalité veut d'autres lois ; […]

Producteurs,
sauvons-nous nous-mêmes,
Décrétons le salut commun ! »[1]

1- Eugène Pottier, L'Internationale – Paris, juin 1871.

L'« agionamenteur » des accrédités !

Par Geneviève Confort-Sabathé

Paradoxalement, c'est pour avoir vécu à crédit que les riches de la planète et leurs thuriféraires (banquiers, assureurs, traders) ont perdu tout crédit auprès des peuples.
Et c'est bien dans les deux acceptions du mot « crédit » qu'il faut chercher la cause de l'enfumage efficace qui permit de dissimuler si longtemps la faillite de la finance mondiale. Certes, on ne prête qu'aux riches, tant en terme de crédibilité qu'en terme de créance.

D'un côté, le crédit est « prêté » naturellement aux célébrités d'influence, hommes et femmes (le capitalisme en talons hauts claque aussi), aux capitaines d'industrie (ceux qui manoeuvrent leurs entreprises comme des berlines allemandes), aux accrédités des cercles de réflexion et autres initiés de secte maçonnique, religieuse ou autres, lauréats des médias d'obédience libérale mais aussi socio-libérale (socialistes pour faire court). Ce crédit est social, culturel, psychologique.

De l'autre, le crédit est « vendu » à ceux qui ne bénéficient pas des mêmes réseaux, de la même considération, de la même surface médiatique, de la même créance. Autrement dit, tous les pauvres en influence et en pognon.

Le crédit « prêté » aux riches leur permet donc d'accéder à l'autre, le crédit « vendu », mais sans avoir à montrer patte blanche. Qui oserait imaginer que de si estimables personnes puissent être insolvables ? On prête donc sur du vent, le vent de la considération. Même si la domestication du personnel politique n'encourage pas les peuples à la méfiance, la crédibilité des élites, pourtant soigneusement entretenue par les grands médias, en a pris un sacré coup.
Les citoyens européens sont étranglés dans des crédits sans fin que j'appelle, joyeusement, les crédits « revolving/revolver » en raison de leur propension à inciter au suicide les malheureux endettés. Une sorte de mort à crédit.

Pas étonnant s'ils hésitent à utiliser leur bulletin de vote pour permettre à des salauds ou leurs complices d'accéder à un statut prestigieux accréditant leur propension naturelle à trahir le populo crédule. Il faut dire que les députés européens ont fortement tendance à se transformer en maquignons dès lors qu'ils ont une situation assise dans l'hémicycle de Strasbourg. Là, ils oublient jusqu'à leur idéologie et s'acoquinent, au coup par coup, avec n'importe quel groupe politique. Ainsi, le citoyen lambda croit voter pour un député de gauche ou un écologiste et il découvre qu'il a élu un VRP multicartes.

Pour chasser l'abominable spectre de l'abstention massive, les politiques européens ont entrepris un acte de contrition généralisé. Ils font amende honorable, proposent la moralisation du capitalisme, promettent de prendre en compte les nouvelles données sociales, politiques et mêmes sociétales. Ils envisagent un véritable aggiornamento des pratiques du capitalisme mondialisé.

Première étape de cette actualisation à marche forcée, les élections européennes sont un test, de grande ampleur, susceptibles de redonner du crédit aux élites du capitalisme ou au contraire de les discréditer définitivement.
Car l'aggiornamento annoncé pourrait apparaître comme un « agionamenteur », une sorte de poker menteur dont le but est de sauver le soldat « agio » pour continuer tranquillement de spéculer sur les transactions monétaires tout en retenant toujours un petit quelque chose sur toutes les opérations bancaires des petits clients.
Les sondages montrent que les citoyens européens ne sont pas prêts à se laisser tondre. Un taux record d'abstention rendrait toute politique illégitime. Surtout si cette politique est impopulaire et basée sur les recommandations de la Banque centrale européenne, de la Commission et du Conseil des ministres des États membres. Surtout si cette politique s'appuie sur les articles du Traité de Lisbonne, imposé à tous les citoyens des peuples d'Europe par la forfaiture des députés français. ■

Les fichiers de l'Éducation Nationale

Voici un texte de Stéphanie Pouget, militante de la Ligue des Droits de l'Homme. Texte lu lors de la deuxième réunion nationale du Collectif National de Résistance à Base-Élèves (CNRBE), le 25 avril 2009. Ce texte passe en revue les différents fichiers mis en place par l'Éducation Nationale, ou en cours de développement.

L'arrêté concernant Base Élèves (BE) a supprimé plusieurs champs d'information. À cette occasion, on a pu entendre crier victoire, considérant que le problème était résolu. Or BE n'est que l'un des éléments d'un système de fichage et profilage des élèves et étudiants. L'arrêté n'a rien changé aux finalités de ce système. Aussi peut-on légitimement estimer qu'il n'était qu'un leurre destiné à désarmer la contestation, et l'on peut également s'attendre à voir réapparaître, sous la forme d'autres fichiers, les informations supprimées (ainsi a-t-on récemment vu apparaître un fichier sur le retard scolaire ; dans certains départements, il a été demandé aux directeurs d'écoles de faire remonter des listes nominatives d'enfants nécessitant des suivis spécifiques comme le RASED).

Différents dispositifs informatiques permettent de tracer le parcours scolaire des élèves.

En tout premier lieu, on se doit d'évoquer la base de données Sconet, équivalent de BE en collèges et lycées. Créée en 1995 par un arrêté, elle s'appelait alors Scolarité. Modifiée à plusieurs reprises, elle est aujourd'hui, dans sa version minimale, très proche de ce qu'était BE avant l'arrêté et avant la suppression du champ nationalité. Les données nominatives sont transférées hors de l'établissement, dans une base de données académique. Tous les établissements secondaires sont aujourd'hui dotés du « noyau administratif » de Sconet. Mais il existe des modules complémentaires comme « Sconet absences » ou « Sconet notes » dont l'utilisation n'est pas encore généralisée.

Une proportion infime de parents connaît l'existence de Sconet ; aucune information n'est fournie par les établissements scolaires concernant le fait que des données nominatives relatives aux élèves sortent de l'établissement. On peut espérer que les parents d'enfants scolarisés en primaire et sensibilisés au problème que représente BE s'intéresseront à Sconet à l'occasion du passage de leurs enfants dans le secondaire.

L'Identifiant National Élève (INE) suscite de nombreuses interrogations.

Un identifiant élève existait à l'origine dans Scolarité. Le nom d'INE

lui a été attribué à l'occasion d'une modification de Sconet, effectuée en 2002. Mais l'INE d'alors n'était pas celui que l'on connaît aujourd'hui. En effet, son attribution n'était pas centralisée au niveau national et de nombreux doublons existaient. Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) a saisi l'occasion de la mise en place de Base Élèves pour passer à une attribution centralisée par l'intermédiaire d'une base de données des identifiants élèves, la BNIE (Base Nationale des Identifiants Élèves).

Comment cela se passe-t-il aujourd'hui ?

Lorsqu'un enfant s'inscrit dans une école, le directeur entre ses données dans BE. Une connexion automatique à la BNIE attribue un INE à

l'enfant, s'il n'en avait pas encore. La BNIE renferme des informations d'état civil ainsi que l'historique des écoles fréquentées. Elle est mise à jour régulièrement par connexion aux bases élèves académiques.

Comment le MEN justifie-t-il l'utilisation de l'INE ?

Il invoque d'une part la nécessité d'avoir un meilleur contrôle des effectifs, et d'autre part celle de pouvoir suivre les parcours scolaires complets de tous les enfants dans le but de réaliser des études statistiques.
On ne peut que souligner la légèreté avec laquelle a été mis en place, sans information et surtout sans débat parlementaire, un identifiant national qui concerne une grande partie de la population, les données étant conservées pendant 35 ans…

Par ailleurs, il y a une disproportion manifeste entre objectifs et moyens, un meilleur contrôle des effectifs ne pouvant justifier l'attribution généralisée d'un identifiant national.

Enfin, l'argument invoquant la nécessité d'un suivi des parcours pourrait paraître légitime ; mais pourquoi un tel besoin de données exhaustives pour des études statistiques ? Ne pourraient-elles être réalisées à partir d'échantillons de population ?

L'INE pose un réel problème pour l'accueil à l'école des enfants de familles sans papier. En effet, un enfant qui, par exemple, arrivera en école élémentaire sera inscrit dans BE par le directeur ; lors de la connexion à la BNIE il sera alors automatiquement repéré comme n'ayant pas encore d'INE…

Dans le contexte actuel de multiplication des fichiers administratifs qui accompagne une volonté de profilages des individus, on peut également craindre de futures interconnexions rendues possibles par l'existence de cet identifiant.

Un élément important du développement des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) à l'école : l'Environnement Numérique de Travail (ENT).
L'ENT est un portail sur Internet qui donne accès à de nombreuses informations relatives à la scolarité de l'élève (cantine, absences, mais également notes, appréciations …). Les données, protégées par un mot de passe, sont accessibles à des degrés divers aux différents acteurs de l'éducation de l'enfant, administration, enseignants, parents. Un arrêté relatif aux ENT est paru en 2006, et la CNIL a rendu un avis dans lequel elle souligne l'importance de la sécurisation des données.

Quel est le lien avec les bases de données élèves ?

Sconet, que nous avons déjà présenté, permet une centralisation de toutes les données intéressant la scolarité entière de l'élève, depuis des données familiales jusqu'à l'enregistrement de ses résultats et de sa conduite. Cette base de données est d'ores et déjà interfacée avec les ENT, de sorte que toute information fournie par les professeurs et les administrations vient alimenter le dossier individuel de l'élève.
Les ENT s'inscrivent dans le cadre du développement des TICE dans l'Éducation Nationale. Ils sont présentés comme un outil moderne et essentiel favorisant l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant. Plusieurs études récentes se sont intéressées aux conséquences importantes et, pour certaines, problématiques de l'introduction d'un tel outil. Pour ne reprendre ici qu'un des nombreux points développés dans ces études, il apparaît que l'implication accrue des parents se limite bien souvent à l'utilisation de l'ENT comme moyen de contrôle des enfants, et ne favorise pas le développement d'une nécessaire relation de confiance et de dialogue.

Un élément des ENT est le livret de l'élève qui rassemble les notes et compétences validées par l'élève. Il était prévu (jusqu'à l'arrêté BE) qu'il soit alimenté par les bases de données BE et Sconet (rappelons que la version initiale de BE comprenait la validation des compétences du socle commun). Ce livret doit suivre l'élève tout au long de sa scolarité et même au-delà. En effet ce livret de compétences, également appelé portfolio numérique, est conçu pour suivre la personne tout au long de sa vie professionnelle, enregistrant les compétences validées dans le système éducatif mais également après, dans le cadre de formations spécifiques.
Le portfolio est présenté comme un outil essentiel dans une société moderne reposant sur le savoir. Plus prosaïquement, sur les sites des entreprises qui commercialisent les logiciels de gestion de portfolio on peut lire des termes comme employabilité, adaptabilité… Fortement soutenu au niveau européen mais également adopté dans des pays comme l'Australie, il met en évidence le rôle que nos sociétés veulent attribuer à l'éducation, celui d'un outil de production d'une main d'œuvre mobile, adaptée au marché du travail.
Pour conclure, on peut souligner le fait que le développement de l'utilisation des fichiers dans l'Éducation Nationale se trouve à la convergence de deux tendances actuelles, la première consistant à ficher à tout va, dans le but de détecter le plus tôt possible les personnes susceptibles de poser des problèmes à la société, les comportements déviants, et la seconde visant à considérer l'Éducation principalement selon des critères de rentabilité économique. ■

TOUT EST À FAIRE

Ce qui se cache encore derrière Base Élèves

Par Claude Didier
Membre du Collectif National de Résistance à Base-Élèves (CNRBE).

À ceux qui imaginent que Base-Élèves est devenu inoffensif depuis l'arrêté du 20 octobre 2008, il suffit de répondre qu'avec l'INE, Identifiant National Élève, et avec la Base Nationale des Identifiants Élèves, qui conserve les données pendant 35 ans, l'État a prévu l'outil caché parfait, aux finalités inchangées : ficher la jeunesse pour mieux la contrôler. Un exemple : tout nouvel arrivant en France sera immédiatement repéré puisqu'il ne disposera pas d'INE.
Allô la préfecture ?

Il suffit d'évoquer les nombreux croisements de fichier déjà amorcés. Savez-vous par exemple qu'une assistante sociale ne peut plus aider une famille dans le besoin sans la ficher ? Qu'un maire, dans le cadre de la loi dite de « prévention de la délinquance », a tout pouvoir pour ficher sa population ? Lui transmettre les cas d'absentéisme n'a plus pour but d'aider une famille à mieux percevoir l'intérêt d'une fréquentation scolaire régulière (prévention), mais de ficher et de faire retirer les allocs (répression). Entre parenthèses, si vous vous contentez de signaler les cas d'absentéisme à l'IA[1], celle-ci est tenue de transmettre au maire…
Il suffit de faire rentrer par la fenêtre ce qu'on a fait sortir par la porte. Les données retirées de Base-Élèves réapparaissent trop discrètement :
livret électronique, fichier des élèves en difficulté…[2]

Le maillon manquant du fichage généralisé, c'était les écoles : c'est chose – presque – faite.
Presque, car nous ne voulons pas devenir des agents de fichage et nous ne voulons pas de déterminisme imposé à nos élèves.
Mais Base-Élèves répond encore à bien d'autres objectifs.

Un marché de la sécurité se développe. Pensons à l'appel d'offre pour les clés OTP[3], au coût supérieur à 3 millions d'euros. Pensons à celui de la surveillance de l'opinion des enseignants, pour la première fois confiée non plus aux RG mais à une entreprise privée.

Pensons au marché des caméras de surveillance, de la biométrie, de la publicité interactive.
Pensons au marché des logiciels qui permettent, par exemple, de relier biométrie et Sconet[4].

En attendant le fichage généralisé de l'ADN dès la naissance (qui existe en Islande je crois) et les puces sous-cutanées qu'on a tort d'imposer au bétail (au-delà du danger pour la santé) car ce qui est bon pour les bêtes le sera un jour pour nous aussi. Rien de tel pour développer le marché du tout sécuritaire que d'habituer la jeunesse en banalisant de tels outils sur les lieux mêmes de l'éducation, perversité suprême à laquelle participe pleinement Base Élèves.

Comme l'écrit Jean-Claude Roulin[5], du CNRBE, « la surveillance de la population est consubstantielle et indispensable au libéralisme économique ».

1 - NDLR : Inspection académique
2 - NDLR : On lira avec profit l'excellent article de Stéphanie Pouget paru sur le site de la LDH de Toulon dans sa rubrique consacrée à Big brother. Pour tout renseignement complémentaire concernant l'actualité du fichage et notamment de Base-Élèves ,se reporter à ce site remarquable.

3 - NDLR : OTP pour « One Time Password ». Mot de passe à usage unique ; technologie mise en œuvre basée sur une clé générant des codes aléatoires à une fréquence régulière, dont la combinaison avec un code PIN aboutit au mot de passe que l'utilisateur saisit lors de son authentification.

4 - NDLR : Fichier informatique pour le second degré.

5 - NDLR : Dans le cadre d'un échange de courrier sur la liste de discussion du CNRBE (Collectif national de résistance à Base-Élèves).

La pédagogie de la transmission va de pair avec le codage binaire des résultats des élèves, méthode prétendument scientifique et objective. Nous, éducateurs pédagogues, connaissons les conséquences terribles de cette pédagogie stérilisante, formant des sujets dociles et individualistes. Mais la rapidité et l'enthousiasme avec lesquels les éditeurs ont anticipé les nouveaux programmes Darcos (eux-mêmes dictés par des lobbies obscurs voire obscurantistes) en disent long sur les perspectives du marché du gavage des oies. Déjà des outils d'aide personnalisée voient le jour. L'entonnoir sera offert pour toute commande de manuels « à l'ancienne » ? La nature ayant horreur du vide, la suppression des RASED[6] fait de la place au marché privé de l'aide aux élèves en difficultés, qui le seront encore plus avec la pédagogie frontale. Tout ceci est cohérent.

La pédagogie que nous pratiquons, celle de l'épanouissement, de la créativité, de l'émancipation et de la solidarité, est une entrave au libéralisme, du point de vue intellectuel comme du point de vue économique. N'oublions pas que l'Union Européenne s'est donné comme objectif d'ouvrir un grand marché de l'éduction, en privatisant au maximum les écoles et en développant les « outils éducatifs » du futur, ceux du MEDEF. Un ordinateur et des batteries d'exercices abêtissants à consommer, voilà les perspectives de formation du 21ème siècle. L'enseignant contrôlera le bon fonctionnement des machines et le bon enregistrement des résultats. C'est là que l'on retrouve la nécessité du fichage des élèves… pour faire des économies, pour programmer des batteries d'exercices personnalisés « scientifiquement » et pour rendre caduque des décennies de recherche et de progrès pédagogiques. Au lieu d'éduquer nos élèves à se méfier des pièges d'internet et notamment de l'autofichage, nous les formatons à l'acceptation de Big Brother.

Au lieu d'éduquer nos élèves à se méfier des pièges d'internet et notamment de l'autofichage, nous les formatons à l'acceptation de Big Brother.

Le développement du marché de l'éducation va de pair avec la réduction de la dépense publique (LOLF[7], RGPP[8]). Grâce à la transmission verticale des savoirs, à l'outil informatique, au fichage et à la traçabilité des élèves, plus besoin d'un enseignant pour une vingtaine d'élèves (rêvons). Il suffira d'un pour quarante ou cinquante ; le télétravail pourrait également permettre, avec la rotation des classes, de limiter le nombre de salles nécessaires. D'où l'intérêt des EPEP[9], pour renforcer le poids de la hiérarchie et son pilotage de proximité, pour se doter à une plus grande échelle de plus grandes salles, de parcs informatiques plus performants tout en réduisant le nombre de classes et d'enseignants, tout en anonymisant l'enseignement dans des écoles-usines éloignées de la vie des quartiers ou des villages. Le poids des élus dans les CA des EPEP n'est pas sans lien avec le souci de dépossession imposée aux pédagogues de la pédagogie.

Projets et partenaires privés iront de pair avec fichage et traçabilité.

Base-Élèves est tout à fait utile pour avancer à grand pas vers le statut de chef d'établissement du 1er degré (EPEP), les directeurs étant seuls habilités à ficher les élèves, à posséder la clé OTP, même dans leur vie privée, les directeurs étant seuls exposés en cas de résistance…

Base-Élèves est donc un excellent outil pour faire disparaître la dimension humaine de l'Éducation. Tout devient élément d'un dispositif sécuritaire, économique et politique. Base-Élèves est indispensable à la société déshumanisée de la compétition capitaliste exacerbée.

C'est aussi pour cela que nous ne l'acceptons pas. ■

6 - NDLR : Réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté.

7 - NDLR : Loi organique relative aux lois de finances.

8 - Révision générale des politiques publiques

9 - NDLR : Établissements publics d'enseignement primaire.

DOCUMENT

La relance vue par l'OCDE

Le bas niveau des taux d'emploi, surtout pour les jeunes et pour les travailleurs âgés, de même que la durée annuelle moyenne de travail, relativement faible, représentent la majeure partie de l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants. Plusieurs réformes ont été réalisées ces dernières années pour accroître l'incitation au travail et offrir plus de possibilités à certaines catégories, mais de nouvelles mesures sont nécessaires, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES : OBJECTIF CROISSANCE
SBN 978-92-64-05279-6 – © OCDE 2009

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coût minimum du travail

Le coût minimum du travail est élevé par rapport au salaire médian, ce qui limite les possibilités d'emploi, en particulier pour les jeunes et les personnes peu qualifiées, tout en ne faisant pas reculer efficacement la pauvreté.

Mesures prises : pour la deuxième année consécutive, la hausse du salaire minimum a été limitée en2008 à l'ajustement prévu par la loi, qui compense l'inflation et la moitié de la hausse du salaire horaire de base en termes réels, sans «coup de pouce».

Recommandations : continuer de limiter la hausse future du salaire minimum de façon que le coût minimum du travail diminue en termes relatifs. Créer une commission indépendante chargée de formuler des recommandations sur le niveau du salaire minimum, en mettant fin ainsi au mécanisme d'ajustement automatique. En outre, tirer parti de l'introduction du nouveau dispositif d'aide au revenu, le revenu de solidarité active, pour intégrer le dispositif actuel (la prime pour l'emploi), afin qu'il n'y ait qu'un crédit d'impôt unique pour l'exercice d'un emploi ciblant plus efficacement les bas salaires.

Réformer la législation protectrice de l'emploi

Une procédure complexe et stricte de licenciement des travailleurs sous contrat à durée indéterminée, surtout par rapport à celle qui s'applique aux travailleurs sous contrat à durée déterminée, décourage l'embauche en contrat à durée indéterminée, ce qui contribue au dualisme du marché du travail, avec des conséquences négatives pour la productivité à long terme.

Mesures prises : le gouvernement a fait adopter une loi transposant l'accord conclu par les partenaires sociaux au début de2008. Les principales modifications sont l'introduction d'un nouveau contrat à durée déterminée, le contrat à objet défini, et une réduction des litiges devant être tranchés par décision judiciaire, avec en contrepartie une augmentation des indemnités de licenciement. Parallèlement, les contrats spéciaux et plus souples pour les petites entreprises ont été supprimés.

Recommandations : poursuivre le double effort d'assouplissement de la législation protectrice de l'emploi et de meilleure prévisibilité des coûts de licenciement, en particulier en cas de licenciement économique, afin de limiter la nécessité d'une procédure judiciaire.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Dans un certain nombre de secteurs, essentiellement le commerce de détail et les services professionnels, le cadre réglementaire freine la con-

currence, ce qui nuit à la croissance de la productivité et au développement de l'emploi.

Mesures prises : une loi de2008 a créé une nouvelle autorité de la concurrence, a assoupli pour les distributeurs l'interdiction de la vente au-dessous du prix de revient, leur permettant ainsi de négocier les prix plus librement avec leurs fournisseurs. En outre, la superficie au-delà de laquelle une autorisation spéciale est exigée pour ouvrir un nouveau point de vente a été relevée de 300 à 1000m2.

Recommandations : veiller à ce que la nouvelle autorité de la concurrence ait des moyens suffisants et les pouvoirs d'enquête nécessaires pour qu'elle puisse agir efficacement et en toute indépendance, avec pour seul objectif le bien-être des consommateurs. Éliminer (au lieu de l'assouplir uniquement) la procédure d'autorisation spéciale pour la création d'un point de vente et mettre fin au numerus clausus dans un certain nombre de professions, notamment dans les services juridiques et médicaux. Assouplir les restrictions à l'ouverture dominicale des magasins.

Autres grandes priorités

- Incitation à travailler à un âge avancé. Réduire encore la taxation implicite de la poursuite d'une activité à un âge avancé. Malgré la décision qui a été prise récemment de rétablir l'obligation de recherche d'emploi pour les travailleurs âgés percevant des prestations de chômage et d'allonger la durée de cotisation pour la pension de retraite à taux plein, l'incitation financière à poursuivre l'activité au-delà de l'âge légal de la retraite (60ans) reste faible. Assouplir les restrictions concernant le cumul d'une pension de retraite et de revenus du travail.

- Enseignement supérieur. Élargir l'autonomie des universités au-delà de ce qui a été réalisé en 2007, surtout pour la gestion budgétaire, le recrutement et la rémunération du personnel. De plus, bien qu'on ait facilité les donations de fondations privées aux universités, de nouvelles mesures sont nécessaires pour favoriser le financement privé des universités, notamment en ayant davantage recours aux droits de scolarité, cette mesure se doublant de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur.■

A LA BONHEUR

Mariza, les fleurs d'Hellenie

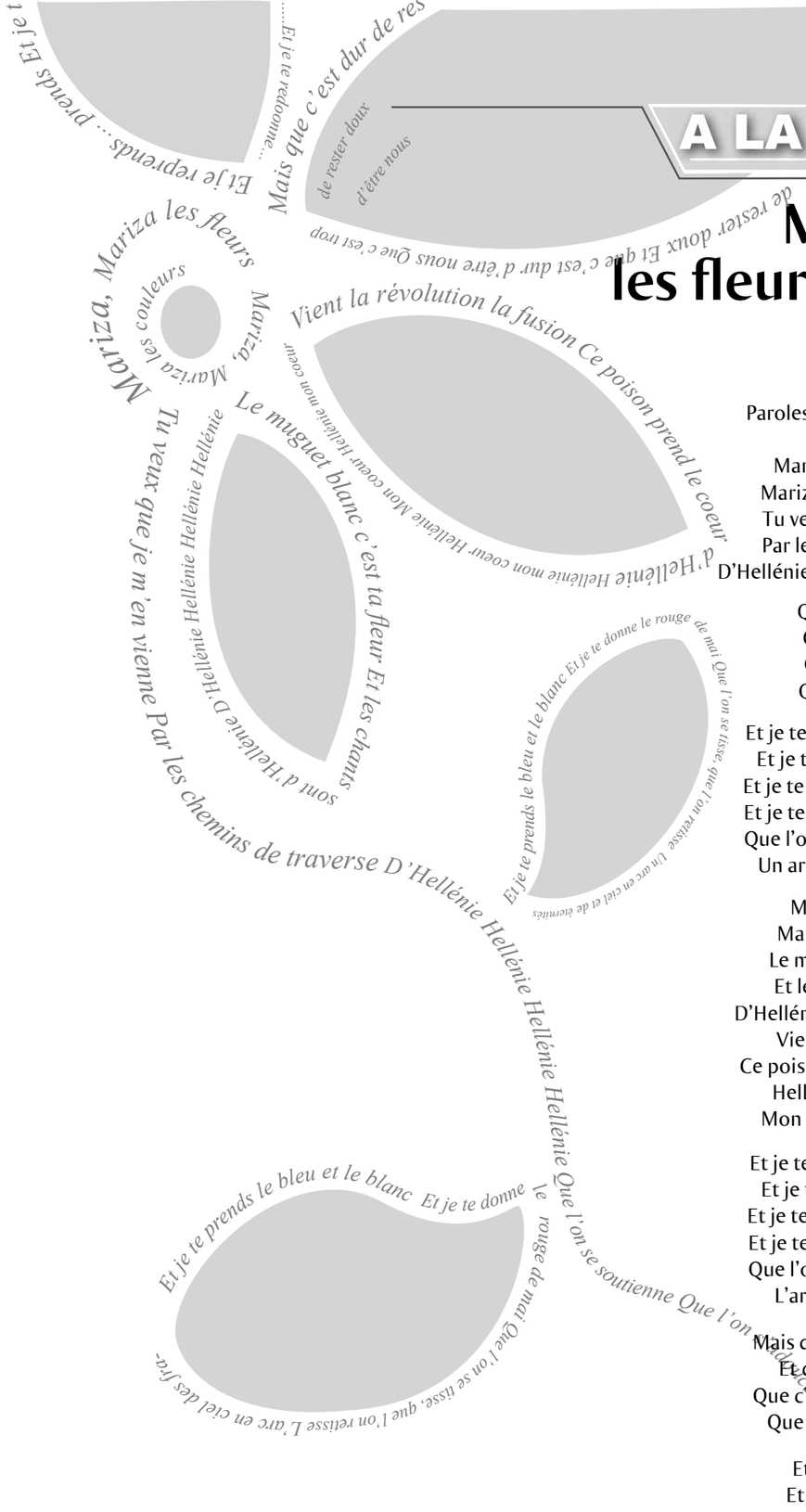

Mariza les fleurs
(Hellénie)
Paroles & Musique : Eric Jousse

Mariza, Mariza les fleurs
Mariza, Mariza les couleurs
Tu veux que je m'en vienne
Par les chemins de traverse
D'Hellénie Hellénie Hellénie Hellénie

Que l'on se soutienne
Que l'on s'adoucisse
Que l'on se retienne
Que l'on se remplisse

Et je te prends le bleu et le blanc
Et je te donne le rouge de mai
Et je te reprends du bleu et blanc
Et je te redonne du rouge de mai
Que l'on se tisse, que l'on retisse
Un arc en ciel et des éternités

Mariza, Mariza les fleurs
Mariza, Mariza les couleurs
Le muguet blanc c'est ta fleur
Et les chants sont d'Hellénie
D'Hellénie Hellénie Hellénie Hellénie
Vient la révolution la fusion
Ce poison prend le coeur d'Hellénie
Hellénie mon coeur Hellénie
Mon coeur Hellénie mon coeur

Et je te prends le bleu et le blanc
Et je te donne le rouge de mai
Et je te reprends du bleu et blanc
Et je te redonne du rouge de mai
Que l'on se tisse, que l'on retisse
L'arc en ciel des fraternités

Mais que c'est dur de rester doux
Et que c'est dur d'être nous
Que c'est trop dur de rester doux
Que c'est trop dur d'être nous

Et je reprends... prends
Et je te redonne… donne

Chanson en écoute sur le site www.netoyens.info

Papier Gitan

Par Gdalia Roulin

J'ai écrit ces lignes le 17 juin 2006, après avoir lu "Métro", une nouvelle de Joseph Bialot.

« La Gitane a fait son entrée dans le wagon ;
Elle bouscule d'un coup les lignes d'horizon !

Jupe verte à volants parsemée de fleurs grises,
guirlandes qui voltigent au souffle d'une brise…
Des médailles dorées tintent à son foulard
qui retient ses cheveux magnifiques et noirs.
Sur ses pieds poussiéreux dans des sandales fines,
d'étranges arabesques sur sa peau nue dessinent
des signes fantastiques et kabbalistiques.
Pendu à son bras bis un tout petit garçon
geint et se plaint, parfois agité d'un frisson.
Il semble placé là tout exprès par génie,
pour inspirer pitié aux braves gens sans malice.
Enchiffonné d'un tissu noir plus clair jadis,
dans les bras de sa mère il est presque endormi.

Elle avance, avec peine, vers chaque voyageur ;
elle a, à ce qu'il semble, un gros poids sur le cœur,
et leur présente un bout de papier sans rien dire,
où sa supplique, en caractères d'imprimerie,
s'étale sous des yeux qui ne regardent pas.
Elle insiste, quémande à chacun pas à pas,
suppliant tous ces gens qui ne la voient même pas,
et qui fixent au loin derrière elle l'horizon,
un espace inconnu à travers ses haillons.
On dirait que ces gens la veulent transparente.
Ils repoussent loin d'eux ce visage qui les hante,
ces grands yeux noirs où danse une flamme anxieuse,
et cette main tendue, quelle audace, la gueuse !

Enfin la femme sort sur le quai du métro.
Le petit ne bouge plus, et ses lèvres sont closes.
Soudain la mère titube et tombe comme une folle,
son enfant étendu tout à plat sur le sol.
Elle, vraie bête fauve, hurle à tous les échos…
Et alors seulement, un curieux fait la pause.
Un autre encor s'arrête, et tous deux ils se causent.
La Gitane est à terre, et son fils est sans vie.
Elle ne voit plus les passants. Elle pleure, accroupie.
Son papier est tombé, où il était écrit :
"Mon bébé est malade. Dites-moi quel métro
il faut prendre pour aller à l'hôpital Trousseau.
Merci ! "

Naissance de la maladie moderne

Par Jean Claude Roulin

Pressé par des amis sociologues de leur produire un texte qui pourrait nourrir leur recherche autour de la problématique du management social, j'ai accepté de rédiger, cet été, un petit « essai » se rapportant aux origines de ce que j'ai nommé la « Maladie moderne », en un voyage non linéaire et parsemé de nombreux aller-retours, balisé de références à des textes qui m'ont paru essentiels, auxquels j'ai laissé la plus grande place, m'effaçant devant ces auteurs et me contentant de les rapprocher, les assemblant de manière, je l'espère, du moins questionnante, sinon signifiante.

Cet « essai » aurait été trop long à présenter in extenso sur une page web. J'ai préféré opérer un découpage sous la forme feuilleton - reprenant ainsi la tradition du XIXème siècle -, ce feuilleté offrant des épisodes plus digestes et, je l'espère, respectueux de la cohérence dans la présentation du développement de cette recherche.

Bonne lecture !

Sommaire

Première partie

Les préjugés
des philosophes

Anaximandre,
l'ami et l'élève de Thalès

Quatrième partie

Celui qui vient au secours
(De l'ombre à la lumière)

Deuxième partie

L'innocence du devenir
(ou l'enfant jouant avec des pions)

« On ne peut pas se baigner
deux fois dans le même fleuve. »

Cinquième partie

Une philosophie de la rivalité
(ou l'éternel retour de la contrariété)

« La croyance fondamentale des
métaphysiciens c'est l'idée de
l'opposition des valeurs. »

Septième partie

Brève balade
dans le cimetière des chiens

De finibus

Troisième partie

« On ne peut pas se baigner deux
fois dans le même fleuve. »
(suite)

Dunkelheit

Sixième partie

[…]
pour prix de leurs violences
et de leur orgueil impie
[…]

Incipit… tragœdia ?
*(où l'on voit que l'œuvre
dépasse parfois le créateur)*

Première partie
1

Les préjugés des philosophes

« Comment une chose pourrait-elle naître de son contraire ? Par exemple, la vérité de l'erreur ? Ou bien la volonté du vrai de la volonté de l'erreur ? L'acte désintéressé de l'acte égoïste? Comment la contemplation pure et rayonnante du sage naîtrait-elle de la convoitise ? De telles origines sont impossibles ; ce serait folie d'y rêver, pis encore ! Les choses de la plus haute valeur doivent avoir une autre origine, une origine qui leur est particulière, - elles ne sauraient être issues de ce monde passager, trompeur, illusoire, de ce labyrinthe d'erreurs et de désirs ! C'est, tout au contraire, dans le sein de l'être, dans l'immuable, dans la divinité occulte, dans la « chose en soi », que doit se trouver leur raison d'être, et nulle part ailleurs ! » - Cette façon d'apprécier constitue le préjugé typique auquel on reconnaît bien les métaphysiciens de tous les temps. Ces évaluations se trouvent à l'arrière-plan de toutes leurs méthodes logiques ; se basant sur cette « croyance », qui est la leur, ils font effort vers leur « savoir », vers quelque chose qui, à la fin, est solennellement proclamé « la vérité ». La croyance fondamentale des métaphysiciens c'est l'idée de l'opposition des valeurs. Les plus avisés parmi eux n'ont jamais songé à élever des doutes dès l'origine, là où cela eût été le plus nécessaire : quand même ils en auraient fait vœu « de omnibus dubitandum » [« Il faut douter de tout. » NDLR]. On peut se demander en effet, premièrement, si, d'une façon générale, il existe des contrastes, et, en deuxième lieu, si les évaluations et les oppositions que le peuple s'est créées pour apprécier les valeurs, sur lesquelles ensuite les métaphysiciens ont mis leur empreinte, ne sont pas peut-être des évaluations de premier plan, des perspectives provisoires, projetées, dirait-on, du fond d'un recoin, peut-être de bas en haut, - des « perspectives de grenouille », en quelque sorte, pour employer une expression familière aux peintres ? Quelle que soit la valeur que l'on attribue à ce qui est vrai, véridique, désintéressé il se pourrait bien qu'il faille reconnaître à l'apparence, à la volonté d'illusion, à l'égoïsme et au désir une valeur plus grande et plus fondamentale par rapport à la vie. De plus, il serait encore possible que ce qui constitue la valeur de ces choses bonnes et révérées consistât précisément en ceci qu'elles sont parentes, liées et enchevêtrées d'insidieuse façon et peut-être même identiques à ces choses mauvaises, d'apparence contradictoires. Peut-être ! - Mais qui donc s'occuperait d'aussi dangereux peut-être ! Il faut attendre, pour cela, la venue d'une nouvelle espèce de philosophes, de ceux qui sont animés d'un goût différent, quel qu'il soit, d'un goût et d'un penchant qui différeraient totalement de ceux qui ont eu cours jusqu'ici, - philosophes d'un dangereux peut-être, à tous égards. - Et, pour parler sérieusement : je les vois déjà venir, ces nouveaux philosophes. »

La croyance fondamentale des métaphysiciens c'est l'idée de l'opposition des valeurs.

Nietzsche - Par delà le bien et le mal

Rien n'est jamais aussi décapant et digne d'être élevé au rang de mesure de salubrité publique que de lire ou relire les passages concernant les préjugés, les apories, les facilités, les parti-pris, les petits arrangements avec la réalité que s'accordent les philosophes, tels que traqués par Nietzsche dans toute son œuvre, mais aussi d'autres auteurs - *dits non-philosophes* par les professionnels de la profession – comme Montaigne, tout au long de ses Essais.

Toutefois, l'exercice peut se révéler difficile, partial, parfois même injuste. Il n'y aurait qu'à citer la condamnation sans appel - et sans la moindre précaution d'usage - de Socrate à laquelle s'est livré *le généalogiste de la morale,* notamment dans *Le Crépuscule des Idoles*. Un Socrate, en définitive, tout enfermé et circonscrit qu'il fut par le seul Platon, et qui méritait certes mieux que les invectives célèbres du philosophe au marteau – et de ses tristes continuateurs. Il serait juste et bon que d'aucuns se penchent avec autant de talent et d'alacrité à réhabiliter cette figure, à nous recomposer ce que fut

réellement l'homme Socrate et non ce que l'on en fit.

Rendons tout de même justice à celui que nous venons d'égratigner en le prenant à son propre piège :

« La volonté du vrai, qui nous égarera encore dans bien des aventures, cette fameuse véracité dont jusqu'à présent tous les philosophes ont parlé avec vénération, que de problèmes cette volonté du vrai n'a-t-elle pas déjà soulevés pour nous ? Que de problèmes singuliers, graves et dignes d'être posés ! C'est toute une histoire - et, malgré sa longueur il semble qu'elle vient seulement de commencer. Quoi d'étonnant, si nous finissons par devenir méfiants, si nous perdons patience, si nous nous retournons impatients ? Si ce Sphinx nous a appris à poser des questions, à nous aussi ? Qui est-ce au juste qui vient ici nous questionner ? Quelle partie de nous-mêmes tend « à la vérité » ? - De fait, nous nous sommes longtemps arrêtés devant cette question : la raison de cette volonté, - jusqu'à ce que nous ayons fini par demeurer en suspens devant une question plus fondamentale encore. Nous nous sommes alors demandé quelle était la valeur de cette volonté. En admettant que nous désirions la vérité : pourquoi ne préférerions-nous pas la non-vérité ? Et l'incertitude ? Et même l'ignorance ? - Le problème de la valeur du vrai s'est présenté à nous, - ou bien est-ce nous qui nous sommes présentés à ce problème ? Qui de nous ici est Œdipe ? Qui le Sphinx ? C'est, comme il semble, un véritable rendez-vous de problèmes et de questions. - Et, le croirait-on ? il me semble, en fin de compte, que le problème n'a jamais été posé jusqu'ici, que nous avons été les premiers à l'apercevoir, à l'envisager, à avoir le courage de le traiter. Car il y a des risques à courir, et peut-être n'en est-il pas de plus grands. »

pourquoi ne préférerions-nous pas la non-vérité ? Et l'incertitude ? Et même l'ignorance ?

Nietzsche - Par delà le bien et le mal

Première partie
2

Anaximandre,

Thalès est considéré comme le père de la philosophie au sens grec du terme et était nommé par Diogène Laërce (début du IIIème siècle de notre ère) dans son *Vies et doctrines des philosophes illustres* parmi les sages qui donnèrent naissance à la pensée et au développement de la philosophie grecque. Terme qui, il ne faut jamais l'oublier en ces temps marqués par la sectorisation initiée par l'Université du XIXème siècle, comprend infiniment plus que ce qui est retenu aujourd'hui par cette *discipline scolaire*. Il faut y entendre au contraire un ensemble constitutif de ce qui permet d'accéder à la connaissance, à l'interrogation du réel – et les confrontations qui s'en suivent -, mais aussi, le développement des techniques. C'est aussi la recherche du *bon vivre* : le « souverain bien », la construction d'une existence digne d'être vécue, d'une vie philosophique où la réflexion et l'élaboration théoriques sont en parfait accord avec la praxis, l'action humaine sur son environnement. C'est également le lieu du politique et de l'administration de la cité (pour en revenir à Socrate, qui arrive bien plus tard, celui-ci est inconcevable sans l'invention de la démocratie – quoi que lui fasse dire à ce sujet son disciple Platon !).

Avec les premiers philosophes, accompagnés des tragédiens, sans doute pour la première fois est interrogée une tradition religieuse et mythologique conçue non comme un canon intouchable et hétéronome, une vérité révélée venue d'en haut, mais comme un fonds propre à une humanité en gestation et qui se cherche un sens au travers du khaos : « Pas de révélation, donc pas de dogme, pas de vérité ne varietur reposant sur une autorité transcendante. Cela permet d'abord des variations considérables dans la tradition théologique, la coexistence de théogonies différentes – Homère, Hésiode et sans doute aussi d'autres traditions -, les variantes

locales de nombreux mythes. […] non seulement l'homme n'est pas une créature des dieux, mais tous les êtres : pierres, bêtes non domestiquées ou domestiques, hommes et dieux, émergent parallèlement et indépendamment, tout au long d'un processus et à partir d'une donnée initiale qui, pour Hésiode est le chaos – et il sont tous soumis à la moira [NDLR : destinée personnifiée, impérieuse, inflexible et menant toute chose à sa fin (Iliade)]. Par rapport à cet ordre dernier du monde, […] il n'y a pas de statut particulier des dieux qui les différencierait des hommes. On voit là tout ce qui nous sépare de la théologie chrétienne et même hébraïque. » (Cornelius Castoriadis – Ce qui fait la Grèce, pp 141 et ss.)

Thalès et ses continuateurs inaugurent donc l'école Milésienne et la tradition Ionienne. Ces philosophes vont se consacrer à la recherche d'un principe, une origine, situé au-delà des apparences et considéré comme irreprésentable. Différentes théories de ce principe seront défendus et développés.

Anaximandre (première moitié du VIème siècle avant notre ère) nomme ce principe de toutes choses apeiron, qui signifie : l'indéterminé, l'indéterminable et irreprésentable. Celui-ci n'a pas de limites et on ne peut en faire l'expérience.

Extrait du commentaire de la Physique d'Aristote par Simplicius au VIème siècle de notre ère : « Anaximandre […] a dit que le principe et l'élément des choses existantes était l'apeiron (l'indéfini ou l'infini), devenant ainsi le premier à utiliser ce terme à propos du principe matériel. Il dit que ce principe n'est ni l'eau, ni aucune des autres choses nommées éléments, mais qu'il est une autre nature, apeiron, dans laquelle trouvent leur origine tous les cieux ainsi que les mondes qu'ils contiennent. **"Et la source du devenir des choses existantes est celle-là même en qui elles trouvent leur anéantissement "selon la nécessité" ; car elles s'infligent mutuellement pénalité et châtiment à causes de leurs injustices selon une répartition déterminée par le Temps"**, comme il le décrit en termes bien poétiques. » (Trad. : Kirk/de Weck, Les Philosophes présocratiques. NDLR : je souligne les passages qui m'apparaissent essentiels pour notre discussion.)

Dans ce fragment célèbre, Anaximandre nous dit que les onta (les êtres) se donnent les uns aux autres Dikè (Justice), tous termes que l'on trouve chez Homère et Hésiode. Les onta se donnent donc justice et paiement de l'adikia (injustice). Ces termes renvoient naturellement à l'hubris (démesure – concept fondamental chez les Grecs anciens), et sont en permanence indissolublement liés chez ces auteurs. Mais de quelle hubris s'agit-il ici ?

Les êtres se donnent les uns aux autres justice et paiement de leur hubris, et c'est pourquoi, comme il est dû, c'est selon la même nécessité, le même principe, qu'ils naissent et qu'ils périssent.

Certains font d'Anaximandre une sorte de père du principe de conservation de la matière : « Rien ne se perd, rien ne se crée… » mais on peut aussi y voir une préfiguration de l'expression judéo-chrétienne : « Tu es né poussière et tu retourneras à la poussière. » (Genèse 2, 3). En effet, n'est-il pas curieux pour une affaire aussi triviale que des questions de physique – même s'il s'agit ici de la noble préoccupation de connaître ce qui préside à la création et à la perpétuation de la matière et du vivant - d'ainsi faire intervenir des notions relevant, somme toute, plutôt de l'éthique, voire du politique, telles que dikè (et adikè), justice et injustice, mais aussi l'hubris (démesure des hommes ou des dieux) ?

Il ne peut, en définitive, qu'être question ici de toute autre chose. Castoriadis a tenté une autre interprétation de ce passage essentiel : « **[…] les êtres se donnent les uns aux autres justice et paiement de leur hubris, et c'est pourquoi, comme il est dû, c'est selon la même nécessité, le même principe, qu'ils naissent et qu'ils périssent.** » (op. cité p. 196 – NDLR : c'est moi qui souligne). Notons, à l'appui de cette hypothèse, que l'idée se retrouve également chez Théognis de Mégare (poète de la deuxième moitié du VIème siècle avant NE) : on y lit que le fait d'exister même implique une culpabilité irrémédiable et que celui qui prétend la dépasser fait preuve de présomption, d'hubris, et se rend ainsi coupable. Question : ce dépassement, cette démesure (hubris) sont-ils inéluctables ? Même si, au final, ce sont les choses qui se rendent mutuellement justice, et non pas un juge placé au-dessus d'elles. Est-ce que le fait d'exister lui-même est adikia et/ou hubris ?

Il semble bien – encore une fois, si l'on suit cette hypothèse – qu'Anaximandre aille ici beaucoup plus loin qu'Homère et qu'une étape supérieure et décisive soit entamée : à la fois continuation et rupture, filiation et écart entre les contenus mythologiques d'une part, et les toutes premières élaborations véritablement philosophiques.■

ÇA CHAUFFE

Le droit contre la loi par Jean-Jacques Gandini

Jean-Jacques Gandini est avocat au Barreau de Montpellier et membre du Syndicat des Avocats de France. Il est également coordonnateur au niveau national des avocats SAF soutenant l'action de dépôts de plaintes contre X par les parents d'élèves concernés par le fichage informatique de leurs enfants. Action impulsée par le Collectif national de résistance à Base-élèves (CNRBE).

Le texte reproduit ci-dessous a été lu par lui lors de la deuxième réunion nationale du CNRBE, le 25 avril à Bourg-lès-Valence. Jean-Jacques Gandini a revisité pour nous tous les classiques (Thoreau, Rawls, Primo Levi, Hannah Harendt) pour nous faire un magnifique exposé sur le devoir de résistance et la désobéissance civile : le droit contre la loi.

Une occasion pour nous de nous replonger dans les textes fondateurs qui régissent la vie citoyenne, mais aussi de ces « anciens » qui nous rappellent qu'il est des situations où il est nécessaire de désobéir !

Le droit est la symbolisation de l'état des conventions sociales. Il doit être un moteur de progrès vers plus de justice.

Il est des moments où il faut savoir dire NON.

Il est des situations où encore plus qu'un devoir de vigilance s'impose un choix de résistance.

Chacun à un moment donné est renvoyé à sa responsabilité individuelle : il faut parfois entrer en dissidence.

Qu'est-ce que la désobéissance civile ?

C'est le refus de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé inique par ceux qui le contestent.

Le terme a été créé par l'américain libertaire Henry David THOREAU dans son essai De la désobéissance civile publié en 1849 à la suite de son refus de payer une taxe destinée à financer la guerre des États-Unis contre le Mexique.

Pour sa part, dans sa Théorie de la Justice (1987), John RAWLS la présente ainsi :

« La désobéissance civile peut être définie comme un acte public, non-violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement.

En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté et on déclare que, selon une opinion mûrement réfléchie, les principes de coopération sociale entre des êtres libres et égaux ne sont pas actuellement respectés. »

Un acte de désobéissance civile peut être caractérisé par six éléments :

1. Une infraction consciente et intentionnelle, c'est-à-dire une prise de risque de commettre un acte généralement tenu pour une infraction.
2. Un acte public, c'est-à-dire que l'acte se traduit par une attitude publique.
3. Un mouvement à vocation collective, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans un mouvement collectif.
4. Une action pacifique, à savoir qu'on va faire usage de moyens pacifiques, en appeler à la conscience endormie de la majorité

plutôt qu'à l'action violente, car il y a une paradoxale fidélité à une loi considérée comme supérieure.

5. Un but, à savoir, la modification de la règle : il s'agit de poursuivre une fin novatrice visant l'abrogation ou à tout le moins la modification de la norme contestée (ici on voit la différence entre le CNRBE qui vise l'abrogation de « Base-Élèves » et les autres associations ou syndicats qui se satisfont du recul du Ministère de l'Éducation Nationale, Xavier DARCOS par rapport à la première mouture de son Arrêté).
6. Des principes supérieurs : il s'agit des principes constitutionnels ou supra constitutionnels comme les libertés publiques, et également le respect de la personne humaine.

Plus précisément :

- L'article 2 de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » de 1789 :
- Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »
- L'article 35 de la Constitution « montagnarde » de 1793 - malheureusement jamais entrée en application - consacre, lui, un véritable droit à l'insurrection.
- L'article 2 en question a été intégré au Préambule de la Constitution de 1946, auquel fait expressément référence la Constitution de 1958, dite de la V° République, qui nous régit.
- Le 16 juillet 1971, le Conseil Constitutionnel a affirmé que la Déclaration des Droits de L'Homme et du Citoyen est un texte normatif de la plus haute valeur.
- Et le 16 janvier 1982, à propos de la loi sur les nationalisations, il a consacré la valeur constitutionnelle du droit de propriété, tout en précisant que « la Déclaration de 1789 l'a mis au même rang que la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression », consacrant ainsi cette dernière.

Nous y voilà :

- C'est la lutte des paysans du Larzac contre l'extension du camp militaire entre 1971 et 1981.
- C'est l'occupation de logements vides par le DAL, l'association « Droit au Logement ».
- C'est le Manifeste des « Délinquants de la Solidarité » à propos de l'aide aux sans-papiers en mai 2003.
- C'est le refus grandissant des prélèvements ADN, c'est-à-dire les prélèvements biologiques de son empreinte génétique.

D'aucuns préfèrent parler de « désobéissance civique » à la suite du livre de José Bové et Gilles Luneau, publié en 2004, Pour une désobéissance civique.

Ils opposent la désobéissance civile qui serait le droit de s'élever contre les lois de la cité au nom de la seule conscience individuelle, sans aller au-delà, et la désobéissance civique qui aurait pour objectif de contester un ordre juridique injuste afin d'obtenir la reconnaissance de droits nouveaux, définie comme l'expression de la citoyenneté.

« Les monstres existent, mais ils sont trop peu nombreux pour être vraiment dangereux ; ceux qui sont plus dangereux, ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter. »

Mais tout n'est qu'une question de définition et celle de la désobéissance civile selon John RAWLS ressemble étrangement à celle que se donne la désobéissance civique.

Il en résulte que le système démocratique ne doit pas se réduire à la règle de la majorité.
La désobéissance civile peut contribuer à empêcher des manquements vis-à-vis de la justice, en garantissant les citoyens contre la tyrannie de la majorité, contre la loi oppressive.
À Nuremberg, en 1946, les juges du Tribunal International ne se sont d'ailleurs pas bornés à reconnaître le droit de la personne à désobéir aux normes iniques : ils ont aussi condamné ceux qui leur avaient obéi, et ce sans prêter attention au principe de l'obéissance due aux lois.
Ils ont ainsi transformé le droit de désobéissance en un devoir dont l'inaccomplissement mérite la punition correspondante.

Et qu'en est-il des fonctionnaires ?

Dans « Si c'est un homme », Primo LEVI nous fait signe :

« Les monstres existent, mais ils sont trop peu nombreux pour être vraiment dangereux ; ceux qui sont plus dangereux, ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter. »

À l'instar de Paul-Jacques GUIOT, inspecteur d'académie à Montpellier qui, en réponse au directeur d'école Bastien CAZALS qui a décidé de désobéir dans l'intérêt supérieur des enfants, lui rétorque le 6 janvier 2009 : « Un fonctionnaire, il obéit aux instructions de la République, il n'y a même pas à discuter. »
Et bien si, il y a à discuter ! Car un fonctionnaire c'est un homme responsable avant d'être un sujet obéissant. Il ne peut pas se contenter de se dire : Je fournis les moyens, la fin ne me regarde pas.
L'Histoire l'a amplement démontré : La démocratie est beaucoup plus menacée par l'obéissance passive des citoyens - comme lors de la période de Vichy et la figure éponyme de Maurice PAPON - que par la désobéissance.
Ainsi que l'a rappelé Hannah ARENDT, dans Responsabilité personnelle et régime dictatorial :
« Si un adulte obéit, il cautionne en fait l'instance qui réclame l'obéissance. »

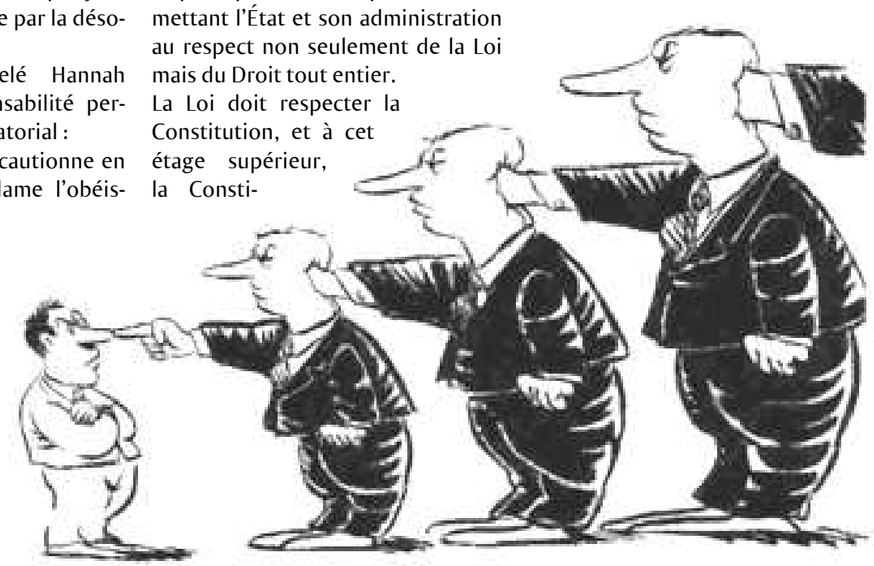

Obéir, c'est soutenir.

Certes le fonctionnaire civil est soumis normalement à l'obligation d'appliquer la loi.
Il n'a aucun moyen de droit à faire valoir lorsque les actes qu'on lui demande d'accomplir ne constituent pas des crimes ou des délits punis par la voie pénale ou tant qu'ils ne sont pas interdits par une convention internationale. En l'absence d'un contrôle systématique de constitutionnalité, le législateur a même le pouvoir de tenir en échec un droit naturel, imprescriptible et constitutionnel.
Mais refuser de ficher une catégorie d'individus - en l'occurrence les élèves -, c'est s'abstenir d'exécuter un acte destiné à restreindre les libertés : il s'agit donc de désobéir pour ne pas devenir un fonctionnaire oppresseur.
Et, comme cela a déjà été rappelé, le droit de résister à l'oppression est proclamé à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, laquelle est intégrée au Préambule de la Constitution de 1946 mentionné expressément par la Constitution de 1958 qui nous régit, et consacré par le Conseil Constitutionnel.

Le droit de résister à l'oppression est proclamé à l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Il s'agit de rétablir un principe de « juridicité » plus large que le principe de « légalité » - lui-même supérieur au principe « hiérarchique » -, en soumettant l'État et son administration au respect non seulement de la Loi mais du Droit tout entier.
La Loi doit respecter la Constitution, et à cet étage supérieur, la Constitution elle-même ne peut aller contre les principes posés par la Déclaration, et tels qu'ils nous intéressent ici l'article 8 de la Convention Européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentale et l'article 16 de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant.

Il est donc des situations où il est nécessaire de désobéir, car plus qu'un devoir de vigilance s'impose alors un choix de résistance.
Gardons en mémoire ce que disait déjà en 1548 dans son Discours de la servitude volontaire écrit à l'âge de 18 ans, Étienne de la Boétie :
« Le pouvoir ne s'impose que du seul consentement de ceux sur lesquels il s'exerce. »

Bourg-lès-Valence, le 25 avril 2009
Jean-Jacques Gandini.■

DES LIVRES

Émile Pouget par Xose Ulla Quiben

La plume rouge et noire du Père Peinard, biographie de Pouget par Xose Ulla Quiben

« Je le serine aux fistons qui ont du poil au ventre : qu'ils ne perdent de vue ni le présent, ni l'avenir.
De la sorte, ils activeront la germination des idées galbeuses et de l'esprit de rebiffe. »
Émile Pouget,1911[1]

Difficile de rendre hommage à un ami. Alors, vous pensez… 2 !

Émile Pouget - La plume rouge et noire du Père Peinard[2] de Xose Ulla Quiben est une biographie de celui qui fut un combattant qui lutta pour l'émancipation de la classe ouvrière, qui fut condamné à huit ans de prison pour avoir protégé Louise Michel lors de la manifestation des sans travail. Il fut surtout le « gniaff journaleux » du virulent Père Peinard, journal pamphlétaire destiné aux « bons bougres et bonnes bougresses qui peinent dans la mistoufle »[3], conspuant les « bouffe-galettes »[4] de l'« Aquarium » [5] aussi bien que les « pisse-froids » de socialos.

Il fut aussi, avec les anarchistes d'avant la grande guerre, l'un de ceux qui ouvrirent la voie au syndicalisme révolutionnaire en fondant… la CGT.

En ces temps de syndicalisme frileux,
et cogestionnaire de la crise, il est bon de se rappeler également le théoricien du *« sabottage »* : *« J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer aux bons bougres ce qu'est le sabottage : c'est le tirage à cul conscient, c'est le ratage d'un boulot, c'est le coulage du patron… tout ça pratiqué en douce, sans faire de magnes, ni d'épates. »*

Lui et son ami Paul Delesalle défendirent également le boycottage : *« Le boycottage, en effet, est d'origine révolutionnaire. […] D'origine anglo-saxone : « On nous présente souvent les travailleurs anglais comme étant très peu révolutionnaires, c'est là une appréciation inexacte. Ainsi, dans cette campagne de boycottage, les employés usèrent des procédés révolutionnaires, tels que bris de matériels, prises d'assaut des magasins, etc.*

Un jour, entre autres, les boycotteurs entrèrent dans un magasin de jambon, attrapèrent les victuailles et les jetèrent à la rue. Et ce ne fut pas isolé : bien d'autres actes de ce genre seraient à citer. Et c'est parce que les boycotteurs furent audacieux et énergiques que leur victoire leur resta ; depuis cette époque, une fois par semaine, entre trois et cinq heures de l'après-midi, les magasins de nouveauté et autres ferment leurs portes. »[6].

À une époque où le syndicalisme se dilue ou se dissout dans l'électoralisme et la représentativité,
alors que, dans un communiqué en date du 28 avril 2009, la CGT d'aujourd'hui appelle, je cite : *« les salariés à voter pour des représentants à même de défendre les objectifs de progrès social au Parlement Européen »*, rappelons-nous le Pouget démontant avec ironie et humour, le système démocratique pratiqué actuellement, composé de délégation de notre pouvoir à des *« représentants »* :

« Supposez que je sois votard :

Le dimanche que la gouvernance a choisi, à l'heure qu'elle a fixée (sans, naturellement, me demander mon avis), je m'amène au bureau de vote […]
Jusqu'ici, tout votard que je sois, je ne suis pas plus souverain qu'un mouton qu'on écorche.
Attendez, ça va venir…

1 - Les citations contenues dans cet article seront tirées du livre cité.
2 - Publié en 2006 aux Éditions libertaires, 35, allée de l'Angle, Chaucre 17190 St-Georges d'Oléron.
3 - Misère.
4 - Députés
5 - Chambre des députés, Assemblée nationale.

6 - Rapport de la Commission sur le Boycottage publié dans le Père Peinard du 3 octobre 1897.

Dans la tripotée de bulletins dont les distributeurs m'ont farci, j'en pige un, que je roule en papillote.
Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre ?
Je n'en sais foutre rien ! Le coco dont le nom est dessus m'est inconnu ; je n'ai pas été aux réunions, ça me dégoûte ; je n'ai pas lu les affiches, elles sont trop cannulantes… Quèque ça fait, j'ai confiance !
Mais, nom d'un foutre, ma souveraineté est toujours pucelle : j'en ai pas encore joui.
Quoique j'aie mon bulletin dans les pattes, tout prêt à être enfourné dans l'urne, je ne suis pas encore souverain ! Je ne suis qu'une belle pochetée que la gouvernance tient sous sa coupe, que les patrons exploitent ferme et que les sergots[7] *font circuler à coups de renfoncements quand il m'arrive d'être attroupé.*
Ne désespérons pas ! je serai souverain.
J'avance… Enfin mon tour arrive ! Je montre ma carte, car je suis en carte ; on ne peut pas être souverain sans être en carte.
Maintenant, j'ai des fourmis dans les doigts de pied : c'est sérieux, évidemment le moment psychologique approche, j'allonge la patte ; je tiens ma papillote entre les deux doigts, le pouce et le chahuteur.
Eh là, reluquez ma tronche !
Quelle scie qu'il n'y ait pas un photographe…
Une… deusse… Je vais être souverain !
Juste à la seconde précise où j'ouvrirai mon pouce et mon chahuteur… juste au moment où la papillote sera lâchée, j'userai de mes facultés de souverain.
Mais, à peine aurai-je lâché mon chiffon de papier que, bernique, y aura plus rien ! Ma souveraineté se sera évanouie !
Dès lors, me voilà redevenu ce que j'étais il y a deux secondes : une simple niguedouille, une grande pochetée, un votard culcul, un cracheur d'impôts.
Sur ce, la farce est jouée ! Tirons le rideau…
J'ai été réellement souverain une seconde ; je le serai le même laps de temps dans quatre ans d'ici.

Juste au moment où la papillote sera lâchée, j'userai de mes facultés de souverain.

Or, je ne commence à user de cette roupie souveraine qu'à l'âge raisonnable de 21 ans, c'est un acte si sérieux qu'il y aurait bougrement de danger à me le laisser accomplir plus tôt, c'est les dirigeants qui le disent, et ils s'y connaissent !
Une supposition que je moisisse sur terre jusqu'à la centaine : le jour où j'avalerai mon tire-pied, j'aurai donc quatre-vingts ans de souveraineté dans la peau, à raison d'une seconde tous les quatre ans, ça nous fait le total faramineux de vingt secondes…
Pour être large, – en tenant compte des ballottages, des élections municipales, des trouducuteries électorales qui pourraient se produire, mettons cinq minutes !… […]
Hein, les bons bougres, voulez-vous m'indiquer une bourde plus gigantesque, une fumisterie plus carabinée, une couleuvre à avaler, plus grosse que le serpent boa de la souveraineté populaire ? »[8]

Le parlementarisme n'a pas non plus la faveur du Père Peinard :

« Quand à espérer s'enquiller dans la mécanique gouvernementale, de manière à se rendre utile au populo, c'est un rêve de maboules et d'ambitieux.
C'est un sale truc que de se foutre tout rond dans un marécage pestilentiel pour se guérir des fièvres. C'est comme Gribouille qui se fichait à la Seine pour ne pas se mouiller.
D'ailleurs, on a été assez salement échaudés par des bouffe-galette[9] *qui parlaient au nom du peuple pour être guéris de la maladie votarde.*
De tous les types qui avaient du poil au ventre, alors qu'ils étaient au milieu du populo, combien y en a-t-il qui, une fois élus députés, sont restés propres ? […]
Quant à ceux qui ne sont pas pourris complètement, ils ont pris du ventre et se sont bougrement ramollis. »

Il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale.

Il n'y a donc pas de temps à perdre dans les élections.

Le 7° Congrès National de la Fédération des Syndicats Ouvriers, tenu à Limoges en septembre 1895, avait décidé de la création d'un Confédération Générale du Travail (CGT). Les statuts précisaient : « Les éléments constituants la CGT devront se tenir en dehors de toute école politique. » Rappelons également que la Charte d'Amiens, acte constitutif de la CGT, comprenait dans son préambule des notions bien oubliées de nos jours :
« Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la CGT : la CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

On peut lire également dans ce même texte :
« [Le syndicalisme] prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste…
Il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale. »

Autant de principes fondateurs et d'objectifs abandonnés aujourd'hui

7 - Policiers.

8 - Dans un article nommé « Le muselage universel ».

9 - Député

DES LIVRES

au bénéfice d'une pensée essentiellement électoraliste en vue d'établir la suprématie *« représentative »* entre syndicats divisés pour le plus grand bénéfice de l'État et du système capitaliste.

Non, il n'y a rien à espérer,
dans ce cadre et la première des exigences de l'honnêteté serait de le reconnaître et d'en tirer les conséquences logiques !
« Maintenant, il n'y a plus d'espoir que la crise s'atténue, ni qu'elle soit conjurée, grâce à des palliatifs ou des demi-mesures. Toute conciliation est devenue impossible. La guerre de classes est déclarée et elle s'annonce farouche, implacable. Les ennemis sont face à face et nulle paix n'est à prévoir, hormis quand l'un des deux adversaires sera terrassé, écrasé, broyé.
Ce n'est pas à coups de canon que la classe ouvrière a ouvert le feu contre la Bourgeoisie. C'est par un acte formidable et simple : en se croisant les bras. Or, à peine ce geste est-il esquissé que voici le capitalisme secoué par les spasmes symptomatiques de l'agonie. C'est preuve qu'il en est du corps social comme du corps humain : tout arrêt de fonctionnement, de circulation lui est préjudiciable et néfaste.
Heureux présage pour les grève-généralistes ! c'est l'encouragement à persévérer, la certitude du triomphe proche… »[10]

Et Pouget de préciser, dans le texte *« Le sabottage »*, *« L'État est un organe parasitaire. Le groupe corporatif au contraire, au lieu d'être une superfédération est simplement une agrégation de bons bougres qui souffrent de l'exploitation ; ils s'y amènent pour être en contact avec des camarades, pour s'y instructionner et dénicher un remède à leur mistoufle. »*

10 - Extrait du roman : « Comment nous ferons la Révolution » Chap. VII. — La grève offensive commence d'Émile Pataud & Émile Pouget.

Xose Ulla Quiben,[11]

l'auteur de cette biographie d'Émile Pouget est d'origine galicienne. Il exerce le métier d'instituteur et directeur de l'école de Montlaur dans l'Aveyron (terre natale de Pouget, où il a mené ses recherches en vue de ce livre). Il fait partie de ces directeurs désobéissants et *refuzniks* opposés au fichage des enfants dès leur entrée en maternelle dans un fichier informatique centralisé, circulant via Internet, nommé « Base-élèves ». Il est un des membres fondateurs du Collectif National de Résistance à Base-Élèves (CNRBE).

11 - Né en Galice. À son arrivée en France, il portera le nom « francisé » de Josef Ulla.

Josef s'inscrit totalement dans la lignée de ses ancêtres espagnols et dans la fidélité aux idées et principes colportés par les communeux et leurs continuateurs. Laissons-lui la parole pour terminer :

«Pour le centenaire de la Charte d'Amiens, véritable manifeste de désobéissance civile et syndicale, droits du syndicaliste et du citoyen, dont Pouget est un des pères, il me semblait opportun de rappeler son parcours, et de donner envie de découvrir ses textes, ses mots qui, bien qu'écrits depuis plus d'un siècle, n'ont rien perdu de leur actualité, ni de leur pertinence. »

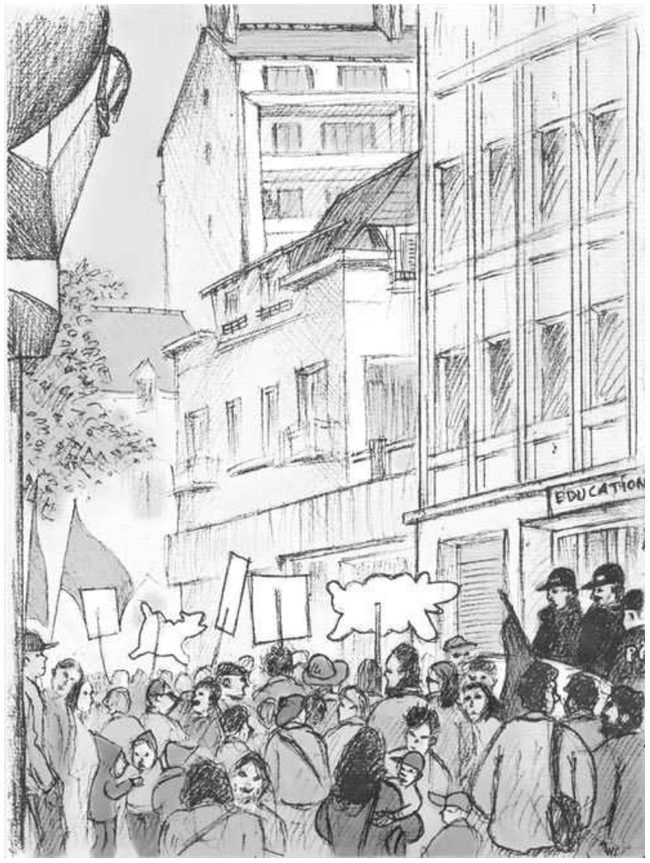

Rassemblement de soutien à Josef Ulla lors de sa convocation devant l'Inspection Académique de Rodez, le 27 mai dernier.
Merci à Jean Bretonnelle, auteur de ce croquis.

Maquette : conception - réalisation Valérie Duviol valerie34@no-log.org